
5



TRAITE DES PERTES DE SANG

De quelque eſpece qu'elles ſoient,
Avec leur Remede Specifique,

NOUVELLEMENT DE'COUVERT
Par le Sieur HELVETIUS
Docteur en Médecine.

Accompagné de ſa Lettre ſur la nature & la guerifon du Cancer.



A PARIS,
Chez LAURENT D'HOURY, ruë S. Jacques, vis-à-vis la Fontaine S. Severin, au Saint Eſprit.

M. DC. XCVII.
Avec Privilege du ROY.



A

SON ALTESSE ROYALE

MONSIEUR

FRERE UNIQUE

DU ROY.



M*ONSEIGNEUR,*

La haute élevation où vous étes par la grandeur de vôtre

Naiſſance, vous met ſi fort au deſſus des autres hommes, que ce n'eſt qu'avec les abaiſſemens les plus ſoûmis que l'on doit ſe preſenter à VÔTRE ALTESSE ROYALE: *il ſemble même qu'à garder une proportion exacte entre l'hommage que l'on voudroit vous rendre, & l'Eminence du Rang que vous occupez ſur la Terre, on ne pourroit vous offrir que des reſpects profonds accompagnez d'un humble ſilence, qui ne nous permettroit pas de vous marquer que tres-imparfaitement nôtre zele; mais* MONSEIGNEUR, *vous temperez d'une affabilité ſi*

pleine de douceur l'éclat majeſtueux qui vous environnne, que vous donnez comme une aſſurance d'un accueil favorable à tous ceux qui aſpirent à l'honneur de vous approcher; le nombre en eſt grand MONSEIGNEUR, *& pas un genre de merite n'en eſt exclus. On y voit tous les jours les Heros venir vous témoigner la reconnoiſſance qu'ils vous doivent de leur avoir montré le chemin de la Gloire, & chercher dans vôtre approbation la recompenſe qu'ils ambitionnent le plus. Ceux qui cherchent à plaire, ſont aſſidus à vôtre Cour, pour apprendre ce que peuvent les*

charmes de la Politesse, & la douceur de la Conversation. Tous les talens qui peuvent servir au public sont favorisez auprés de vous, & il suffit d'avoir quelque vûë utile ou des intentions loüables pour pouvoir se promettre l'honneur de vôtre Protection. C'est cette confiance que vôtre bonté inspire qui m'encourage, MONSEIGNEUR, *à vous presenter la découverte d'un Specifique que j'espere devoir être de quelque Usage dans la Médecine, & dont l'utilité n'est pas inconnuë dans la Maison de* VÔTRE ALTESSE ROYALE, *ayant déja été éprouvée par*

des personnes qui ont l'honneur d'être à son service. Je me flatte MONSEIGNEUR, *que si j'ay eu quelque succez dans ce que j'ay déja donné au public, soit contre la Dysenterie, aprés que le Roy eut eu la bonté d'en recevoir le secret, soit contre les fiévres par ordre de* SA MAJESTE', *qui voulut bien agréer que j'eusse l'honneur de luy en dédier le Traité. Je me flatte, dis-je, que je ne serai pas moins heureux à soulager les personnes affligées de diverses pertes de sang par le remede que je découvre aujourd'huy, & que je publie sous la protection auguste de* VÔTRE AL-

TESSE ROYALE; *oserai-je dire*, MONSEIGNEUR, *que ce grand nom ne sera pas tout-à-fait hors de sa place à la tête de mon Livre; car si la Découverte que je donne, doit faire du bien à une infinité de personnes, sera t'elle entierement indigne d'un Prince bien-faisant, qui semble n'être né que pour donner en toutes occasions des marques de la generosi.é de son cœur vraiment Royal? Je suis encore pénétré*, MONSEIGNEUR, *des preuves sensibles que j'ai eu l'honneur d'en recevoir en mon particulier, soit lorsque feuë* MADEMOISELLE *étant malade, vous eû-*

tes la bonté de me faire appeler dans ſon Palais, pour me commander de vous ſuivre dans ſa Chambre, & vous voulûtes qu'aprés avoir examiné l'état déplorable où ſe trouvoit cette Princeſſe, je vous rendiſſe un compte exact de ce que j'en penſois, que VÔTRE ALTESSE ROYALE, *me fit la grace d'écouter avec cette douceur obligeante qui luy eſt naturelle, & me donna enſuite toutes les aſſurances que je pouvois ſouhaiter, qu'elle m'honnoreroit de ſa protection dans les rencontres : ſoit lorſque* V. A. R. *m'a encore appelé ces jours paſſez pour conſulter avec*

Monsieur son Premier Médecin sur la maladie de MADEMOISELLE DE CHARTRES, *& qu'elle a eu la bonté de me témoigner que j'avois eu le bonheur de la satisfaire. Ce n'est donc pas sans fondement*, MONSEIGNEUR, *que j'ose esperer de n'être pas rebuté, lorsque je viens aujourd'huy mettre à vos pieds ce petit fruit de mon travail, resolu que je suis de vous marquer toute ma vie, en toutes les manieres qui me seront possibles, mon zele tres-ardent pour vôtre service, mon respect tres-profond pour vôtre auguste Personne, ma reconnoissance parfaite pour vos bontez,*

& mon desir extrême de meriter l'honneur que toute la France connoisse que je suis,

MONSEIGNEUR,

DE V. A. ROYALE.

Le tres humble, tres-obeïssant, & tres-fidele serviteur.

HELVETIUS.

TABLE
DE CE LIVRE.

Extrait du Privilege.

PAr grace & Privilege du Roy, donné à Paris le 8. Novembre 1693. Signé, BOUCHER : Il est permis au Sieur ADRIEN HELVETIUS, Docteur en Médecine, de faire imprimer un Livre intitulé, *Traité des pertes de sang, avec leur remede Specifique, accompagné d'une Lettre sur la nature & guerison du Cancer* ; & ce pendant le tems de six années consecutives, à commencer du jour qu'il sera achevé d'imprimer pour la premiere fois : Et défenses sont faites à tous autres de l'imprimer, vendre ni distribuer sans le consentement de l'Exposant, ou de ses ayans cause, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, deux mille livres d'amende, de tous dépens, dommages & interests, ainsi qu'il est plus au long porté par ledit Privilege.

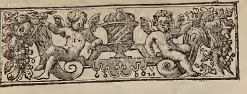
Ledit sieur HELVETIUS a cedé son droit de Privilege à Laurent d'Houry, Libraire à Paris, suivant l'accord fait entr'eux.

Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, le 12. *Mars* 1697.

Signé, P. AUBOUYN, Syndic.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 15. Juillet 1697.

DE'COUVERTE



DE'COUVERTE D'UN REMEDE SPECIFIQUE CONTRE LES PERTES DE SANG.

CHAPITRE PREMIER.

Du Sang, de sa production, & de son usage.



LES alimens solides & liquides qui sont compris sous le nom general de nourriture, sont la propre matiere du sang.

Les dents preparent ceux qui ont quelque ſolidité, l'eſtomach digere les uns & les autres, & les reduit en conſiſtance de lait épais; cette liqueur qui eſt appellée Chyle, eſt dépurée dans les boyaux; ce qu'elle a de plus homogene au ſang eſt conduit dans les poûmons, où il ſe confond avec le ſang, pour ne faire enſemble qu'une même ſubſtance, qui eſt continuellement dépoſée dans le cœur, d'où elle eſt diſtribuée à toutes les parties du corps, par des canaux qu'on nomme arteres, & dont la fonction principale eſt de porter la liqueur qu'ils contiennent, vers les parties qui en ſont nourries & vivifiées.

Au moyen de cette diſtribution tout ce qui ſe peut uſer &

diſſiper de la ſubſtance materielle du corps, ſe trouve ſuffiſamment reparé, parce que les arteres qui ſont poreuſes, permettent aux parties déliées du ſang de s'épancher hors de ces vaiſſeaux, & que ces parties du ſang, toutes délicates qu'elles ſont, ne laiſſent pas d'être fibreuſes.

Mais comme les parties du corps qui ont beſoin de nourriture ne peuvent pas abſorber la milliéme partie du ſang qui leur eſt porté par les arteres, il faut que le reſidu de cette liqueur ſoit inceſſamment reporté au cœur, par d'autres canaux qu'on nomme veines, & qu'il ſoit de nouveau dépoſé dans les poûmons pour y être melangé avec le Chyle, ce qui établit un mouvement circulaire,

qui ne cesse pas un seul moment dans tout le cours de la vie.

C'est dans le cours de la circulation du sang, que quelques parties heterogenes entraînées avec le Chyle, sont extraites & separées par des visceres qui ne sont considerez que comme des filtres ou couloirs, & qui selon leur divers tissus organiques, separent differentes matieres de la masse du sang; par exemple, le foye est destiné à la separation de la bile; les reins servent à filtrer les serositez qui sont la matiere des urines, les glandules de la peau reçoivent la matiere transpirable, &c.

Au reste comme le Chyle n'est pas la seule substance qui constituë & qui repare le corps humain, le Chyle n'est pas aussi

la ſeule choſe qui eſt reçûë par le poûmon, & qui ſe confond avec le ſang pour ſervir à la conſervation de la vie ; car ce viſcere étant placé dans la poitrine, & ayant à peu prés le même mouvement qu'on voit aux ſouflets, reçoit continuellement l'air qui ſert à la reparation de cette ſubſtance volatile & déliée dont les particules ſont reconnuës ſous le nom d'eſprits animaux. Il y a plus, le ſang, outre toutes les filtrations dont nous venons de parler, dépoſe encore dans les glandules des membranes du cerveau, tout ce qu'il a receu de plus ſpiritueux & de plus actif, ce qui eſt enſuite inſinué dans les nerfs pour ſervir à la ſenſation & aux mouvemens tant volontaires qu'involontaires.

J'en aurois dit moins ſur ce ſujet, ſi cet ouvrage n'eût dû tomber qu'entre les mains des Médecins, qui doivent être prévenus des obſervations que je viens de faire ; & j'en aurois dit davantage, ſi je me fuſſe propoſé d'inſtruire à fonds les particuliers ; mais pour obſerver les égards que je dois avoir pour les uns & pour les autres, j'ai crû que dans ce Chapitre & dans ceux qui le doivent ſuivre, il ſuffiſoit de tenir un juſte milieu, entre deux ſtiles oppoſez, pour ne pas enſeigner les Maîtres de l'Art, & pour ſatisfaire cependant en quelque ſorte la curioſité de ceux qui n'ont aucune teinture de ces matieres.



CHAPITRE II.

Des mouvemens du ſang en general.

CE qui vient d'être dit de la circulation du ſang, fait aſſez connoître que ſon mouvement d'impulſion eſt ſemblable à celui d'une liqueur ſeringuée, & il eſt aiſé de comprendre que cette impulſion a pour cauſes & les particules nitreuſes de l'air reçûës dans les poûmons, & la mécanique du cœur qui lui donne un mouvement de vibration, au moyen duquel le ſang qui intervient continuellement dans ſes ventricules, en eſt expulſé à tous les inſtans de la vie, pour être tranſ-

mis par les arteres juſqu'aux extremitez du corps. C'eſt par ce même mouvement qui ſe continuë juſques dans les veines, que le reſidu de ce liquide repaſſe de ces extremitez dans le cœur qui en eſt la ſource, & qu'en retournant derechef d'où il vient, avec la quantité qui ſe trouve preparée dans les poûmons, la circulation eſt entretenuë, & la vie conſervée juſqu'au terme limité, à moins que cette œconomie ne ſe trouve interrompuë par quelques diſpoſitions contre nature.

Ces mauvaiſes diſpoſitions ont quelquefois pour cauſes un air infecté & contagieux, d'autrefois un Chyle impur, en quelques rencontres des venins & des poiſons, & beaucoup plus ſouvent des levains febri-

les ; elles provoquent toûjours un mouvement irregulier & contre nature, qu'on peut comparer à celui d'une liqueur qui fermente; & ce mouvement differe du naturel, en ce que par celui-ci toute la maſſe du ſang ſe meut uniformement comme une eau courante ; & que par celui-là, toutes les parties du ſang ſe meuvent chacune en particulier & s'écartent les unes des autres en tous les ſens imaginables, comme nous voyons arriver dans toutes les ébullitions & fermentations de quelque autre liqueur que ce ſoit.

Outre le mouvement naturel du ſang, & ſon mouvement contre nature que nous venons d'expliquer, il y a une diſpoſition qui merite auſſi quelque conſideration, & que l'on peut

appeller ralantiſſement du mouvement circulaire.

Cette indiſpoſition pourroit avoir pour cauſe les fortes ligatures faites aux extrêmitez, parce qu'elles ſeroient ſeules ſuffiſantes pour interrompre en quelque ſorte le mouvement circulaire du ſang; mais comme le deſordre qu'elles cauſeroient ne ſeroitqu'un pureffet de la volonté de celui par qui elles auroient été faites, elles ne meritent pas qu'on s'y arreſte, & il ſuffit de dire que ce ralantiſſement dont nous parlons, n'a pour cauſe ordinaire, que l'obſtruction d'un nombre conſiderable de ces petites veines, qu'on nomme capillaires, & qui forment preſque tout le tiſſu du foye, de la rate, & de quelques autres viſceres : car cette

obstruction fait que la quantité de sang, qui devroit couler par ces petits canaux, est contrainte de se détourner vers les autres petites veines qui sont libres; mais qui se trouvant déja remplies d'une autre quantité de sang, deviennent trop pleines par ce nouveau qui y survient, & alors tout ce qui y coule ne peut retourner vers le cœur avec la liberté & la promptitude accoûtumée : D'où il arrive que les gros rameaux inferieurs sont gonflez par excez, ce qui forme ces dilatations de veines, qui sont nommées varices aux jambes, hemorroides au siege, & hernies variqueuses aux parties genitales.

CHAPITRE III.

Des épanchemens & des hemorrhagies du sang.

ON a dû comprendre par les obſervations précedentes, que les maladies les plus univerſelles & les plus dangereuſes, ſont celles qui dépendent des mauvaiſes diſpoſitions du ſang ; car cette humeur étant diſtribuée dans toutes les parties du corps pour entretenir leur conſiſtance & leur force, il ne ſe peut qu'elles ne ſoufrent beaucoup, lorſqu'elles n'en tirent pas le ſecours qui leur eſt neceſſaire ; & d'autre part, le ſang étant le moyen par lequel ſont tranſmis dans les

nerfs, les eſprits qui ſervent aux fonctions animales, toutes les forces ſe trouvent diſſipées, & toutes les actions naturelles interrompuës, auſſi-tôt qu'il eſt deſtitué de ſes eſprits, ou que ſa diſtr.bution ordinaire eſt en quelque ſorte empêchée; D'où l'on doit conclure que les alterations du ſang, ſes dépravations, & ſes inondations, ne ſçauroient être reparées avec trop de vigilance & de circonſpection, & qu'un Médecin a beaucoup à ſe reprocher, lors que par négligence, par ignorance ou autrement, il devient la cauſe des funeſtes accidens, qui deshonorent une profeſſion qui n'auroit rien que de venerable, ſi elle étoit toûjours accompagnée des vertus qui lui conviennent.

Comme entre les maladies du ſang, les pertes & les hemorrhagies ſur leſquelles je dois particulierement m'expliquer, ſont aſſez ordinairement cauſées par les autres ; je ne dois pas me diſpenſer de dire quelque choſe de la dépravation du ſang, de ſa diſſolution, de ſon efferveſcence, de ſa quantité excedente, & de l'obſtruction de ſes vaiſſeaux.

A l'égard de la dépravation, j'ai déja dit qu'elle eſt ſouvent cauſée par des matieres heterogénes, qui s'inſinuent de diverſes manieres dans les vaiſſeaux ſanguinaires: je dois maintenant ajoûter que ſa maſſe eſt auſſi quelquefois dépravée par la ſeule diſſipation de ſes parties plus ſpiritueuſes & plus volatiles. Cette diſſipation peut

encore venir de pluſieurs cauſes ; par exemple, de la triſteſſe, de la trop forte application de l'eſprit, d'un travail exceſſif ; & quant à la maniere dont elle eſt cauſée, comme nous voyons que le vin trop long tems expoſé à l'air devient aigre par la diſſipation des parties ſubtiles & ſpiritueuſes, qui faiſoient ſon agréement, & qui empêchoient ſes acides de ſe faire reſſentir d'une façon deſagreable, il arrive pareillement que lorſque le ſang eſt deſtitué d'une partie conſiderable de ſes eſprits, ſes parties ſalines prédominent, & lui donnent une acidité irritante qni le rend autant impropre à la nourriture, que diſpoſé à la corroſion des orifices ou extremitez de ſes vaiſſeaux, dont l'ouverture cauſe neceſſairement l'hemorrhagie.

La diſſolution du ſang, eſt ordinairement une ſuite de cette dépravation, car comme il a perdu une quantité conſiderable de ſes parties volatiles & ſpiritueuſes, ſes acides prédominans écartent & briſent ſes parties fibreuſes, qui ſe trouvent ainſi deſunies d'avec ſa ſeroſité, dans laquelle ſes mêmes acides ſont toûjours répandus, ce qui la rend aſſez active & corroſive, pour ouvrir les extremitez des veines, & pour cauſer ainſi des épanchemens d'autant plus abondans, que le ſang eſt alors plus fluide & plus coulant.

Pour ce qui eſt de l'effervescence du ſang, c'eſt-à-dire du mouvement irregulier de ſes parties, comme en le rareſiant, elle en augmente conſiderablement

derablement le volume ; ce n'eſt pas merveille ſi elle cauſe la diſtention des vaiſſeaux & cette diſtention eſt quelquefois aſſez violente pour faire épancher le ſang par l'ouverture de leurs extrêmitez, ou pour produire la ſueur de ſang par l'exceſſive dilatation de leurs pores.

On peut juger de là, que la quantité excedente du ſang, & l'obſtruction de ſes vaiſſeaux peuvent encore par la même raiſon cauſer les mêmes accidens, puiſqu'elles cauſent d'ailleurs la diſtention de ſes vaiſſeaux.

Outre ces cauſes les plus ordinaires & les plus générales des pertes de ſang, ces mêmes pertes peuvent encore arriver, lors que par le calcul, par le gravier, & par l'action d'une ma-

tiere impure ou irritante, il s'eſt fait des excoriations ou ulcerations dans les voyes de l'urine. Les veines de la matrice ſont quelquefois trop ouvertes par des remedes hyſteriques inconſiderement employez pour provoquer les menſtruës, le détachement prématuré du placenta arrivé par coups, par chûtes ou autrement, cauſe auſſi une effroyable hemorrhagie, qu'on ne peut faire ceſſer, qu'en délivrant la matrice de l'enfant & de ſon arriere-faix; les ulceres de l'orifice interne de cette partie, ſont preſque toûjours accompagnez de pertes de ſang, parce que ſon tiſſu eſt trop délicat pour reſiſter long-tems à l'action de la matiere ulcerante.

Les épanchemens de ſang

qui ſe font par toutes ces cauſes, ne proviennent ordinairement que de l'ouverture des veines, parce que les arteres ſont d'un tiſſu aſſez ſolide pour reſiſter à ces mêmes cauſes; mais à l'égard des armes & des autres inſtrumens violens qui font les playes, & qui cauſent en même tems les hemorrhagies qui en ſont les premiers accidens, on ſçait que ces inſtrumens ouvrent indifferemment les veines & les arteres, de toutes les parties qui reçoivent leur action, ce qui a ſouvent des ſuites ſi funeſtes, que tout le ſang vient à ſe perdre, parce qu'entre les plus efficaces des aſtringens & des ſtiptiques connus, il ne s'en trouve point qui puiſſent généralement parlant, arrêter le ſang arteriel,

dont le mouvement eſt d'une impetuoſité ſurprenante.

CHAPITRE IV.

Des pertes de ſang qui ſont communes aux deux Sexes.

COMME la conformation des deux Sexes eſt ſemblable en ce qui regarde la vie & la conſervation de l'homme, il eſt naturel que pluſieurs maladies leur ſoient communes; mais auſſi comme ils ont chacun en particulier des organes differens pour la propagation de l'eſpece, il eſt par conſequent néceſſaire que ces organes ſoient aſſujettis chacun à des indiſpoſitions d'un caractere ſingulier, du moins en quelques

circonſtances aſſez conſiderables, pour obliger le Médecin à prendre des routes diverſes dans l'uſage de ſes remedes; c'eſt ce qu'on doit principalement remarquer dans les pertes & dans les hemorrhagies, qu'on peut ſur ce principe diſtinguer en trois eſpeces differentes; ſçavoir, celles qui ſont communes à l'un & à l'autre ſexe, celles qui ne peuvent arriver qu'aux hommes, & celles qui ſont propres & particulieres aux femmes.

Les pertes de la premiere eſpece, ſont 1°. Les hemorrhagies des playes, 2°. Le ſaignement de nez, 3°. Les crachemens & les vomiſſemens de ſang, 4°. La ſueur ſanguinolente, 5°. Le flux hemorrhoidal, 6°. Celui qui ſe fait par les urines, & qui

a pour causes l'inflammation ou l'excoriation des reins ou de la vessie.

Comme il y a dans toutes les parties du corps, des arteres & des veines, il ne se peut faire de playes ni par accident ni par les operations chirurgicales, sans causer des hemorragies, qui sont plus ou moins considerables, selon que les vaisseaux ouverts sont plus petits ou plus gros, & encore selon qu'ils sont superficiels ou profonds: cette difference fait que ces hemorrhagies sont arrestées quelquefois par une simple compresse, ou par un tampon de charpy, quelquefois par ces mêmes moyens aidez des astringens, tels que sont l'oxicrat, le cerat de bol, &c. en sorte qu'en plusieurs occasions

il faut recourir aux topiques les plus puiſſans & les plus efficaces, tels que ſont les boutons, les eaux ſtiptiques de vitriol, ou les ligatures des vaiſſeaux, & qu'enfin on eſt même obligé dans les playes qui vont juſqu'aux capacitez, de donner des boiſſons vulneraires, qui ont ſouvent un ſuccez heureux, lors qu'elles ſont balſamiques ſans avoir aucunes qualitez nuiſibles, ce qui renferme un miſtere qui n'a été pénetré que d'un tres-petit nombre de perſonnes, leſquelles ſans en donner le ſecret, ſe ſont contentées d'en faire voir les experiences.

Le ſaignement de nez, qui arrive ſans aucunes bleſſures, dépend de la ſeule diſpoſition du ſang, dont la ſurabondance,

l'effervescence, la dépravation, & la dissolution, peuvent causer l'ouverture des vaisseaux qui arrosent la tunique interieure du nez; ce saignement est quelquefois passager, & se guerit pour toûjours, ou par la saignée du bras, qui en vuidant les vaisseaux, diminuë le mouvement du sang, ou par l'usage des esprits acides qui l'épaississent en le rafraîchissant, ou par des somniferes qui ont à peu prés le même effet, ou enfin par des topiques insinuez dans les narines, entre lesquels on compte la charpy pulverisée, la fiente de cochon, la terre de vitriol, le crapeau desseché & appliqué sur la racine du nez, &c. Mais souvent aprés estre devenu habituel par diverses & frequentes reprises reïterées, la cure

en

en devient ſi difficile que les plus habiles Médecins ſont à la fin contraints d'y renoncer.

Les mêmes cauſes, c'eſt-à-dire les méchantes diſpoſitions du ſang, produiſent auſſi quelquefois le crachement de ſang, ou ce qui eſt le même, les expectorations ſanglantes; mais d'autrefois auſſi, ce mal eſt l'effet, ou d'une toux violente qui aura excité des ſecouſſes aſſez fortes pour rompre quelques veines, ou de l'uſage immoderé des liqueurs ſpiritueuſes, qui aura enflamé les poûmons aſſez conſiderablement, pour faire boüillonner le ſang dont ils ſont continuellement occupez & traverſez, ou enfin de l'ulceration de ces mêmes parties, qui ne ſçauroit être ſi ſuperficielle, qu'elle ne cauſe l'ouverture des

vaiſſeaux; & toutes ces circonces differentes éxigent dans la pratique autant de differents égards.

Nous en devons dire autant du vomiſſement de ſang qui peut n'avoir que des cauſes communes, & qui peut auſſi avoir été provoqué par l'action des émetiques violens ou des poiſons corroſifs qui ouvrent & qui rompent les rameaux du ventricule.

Pour ce qui eſt de la ſueur ſanguinolente, elle a toûjours pour cauſe un puiſſant levain, qui vient le plus ſouvent d'un air impur attiré par la reſpiration, & qui cauſe dans la maſſe du ſang une fermentation ſi violente, que la matiere ordinaire de la tranſpiration n'eſt dépoſée à la ſuperficie du corps

qu'avec une quantité considerable des propres parties du sang, comme il arrive d'ordinaire aux Europeans nouvellement établis dans les Antilles.

A l'égard du flux hemorroïdal, il est toûjours dépendant de cette espece de constitution qu'on nomme melancolique, & dans laquelle, ou la ratte ou le foye, ou ces deux parties ensemble souffrent des obstructions assez considerables, pour opposer de fortes digues au retour du sang vers le cœur, ce qui fait que le sang se trouve alors en si grande abondance dans ces veines inferieures, qu'aprés avoir causé à celles de l'anus toute l'extension dont elles sont capables, il rompt leurs fibres, & se fait lui-même une issuë par où la nature

s'en décharge au dehors.

Enfin pour dire un mot du ſang qui vient des reins, & de la veſſie, ſa perte n'a preſque jamais pour cauſes que l'inflammation & l'ulceration de ces parties irritées, ou par des pierres, ou par du gravier, ou par le venin des cantarides, ou par des ſeroſitez corroſives, &c.

Chapitre V.

Des pertes de ſang qui ſont particulieres aux hommes, & de celles qui ſont particulieres aux femmes.

Il y a une perte de ſang qui eſt particuliere aux hommes, c'eſt celle qui arrive pour s'être

épuiſé dans l'excez de la débauche; elle eſt ordinairement tres-abondante, parce que les arteres ſpermatiques fourniſſent aux parties de la génération un tres-grand nombre de rameaux; ce qui reduit bien-tôt le malade à une foibleſſe d'autant plus conſiderable, qu'en perdant beaucoup de ſang, il ſe trouve d'ailleurs deſtitué de cette ſubſtance ſpiritueuſe en laquelle reſide la force & la vigueur de l'homme.

Les femmes de leur part ont des pertes qui ne peuvent point arriver aux hommes, parce que ces pertes ſont dépendantes de la diſpoſition qui eſt propre à ce ſexe.

Pour entrer dans un examen plus exact de leur cauſes, nous devons en reconnoître de deux

especes, sçavoir celles qui ne dépendent point de la volonté de la malade, & celles ausquelles la malade a donné volontairement quelque occasion.

Les premieres sont les accidens inopinez ; par exemple, les efforts, les coups, & les chûtes qui causent dans la grossesse le détachement du Placenta, & par consequent l'avortement qui en est une suite necessaire, & qui est toûjours précédé d'une perte de sang tres-abondante ; le reflux des menstruës retenuës, qui sortent quelquefois quoiqu'en petite quantité, par les yeux, par le nez, par la bouche, par les oreilles, & par les mammelles; les ulceres à l'orifice interne de la matrice qui est une partie si delicatement tissuë & si pleine

de vaisseaux sanguinaires qu'elle ne sçauroit être ulcerée sans effusion de sang.

La seconde espece des causes des pertes de sang, sont les moyens dont on se sert contre la retention des ordinaires, & les pratiques execrables ausquelles on a quelquefois recours pour couvrir les desordres de l'impudicité, & qui peuvent ouvrir les orifices ou rompre le tissu des vaisseaux de la matrice.



CHAPITRE VI.

Des bonnes & mauvaises suites des pertes de sang.

L'HEMORRHAGIE des plaïes ne peut produire que la debilité ou tout au plus l'évanoüissement ; je parle de celle qu'on arrête par les pansemens & par les topiques ordinaires : car pour celle qui arrive par l'ouverture des grosses arteres, & celle dont l'épanchement se fait dans les parties interieures, elles ont bien-tôt des suites funestes, si on ne met promptement en usage des Specifiques tres-efficaces.

Le saignement de nez, qui arrive pendant la fievre, & qui dimi-

nuë à meſure que le mouvement du poux ſe ralantit, eſt critique & ſalutaire ; celui qui arrive aprés quelques efforts, ou quelques mouvemens violens, & qui ſe termine en même temps que le corps ſe repoſe, n'a ordinairement aucune mauvaiſe ſuite : il en eſt ainſi de celui qui eſt l'effet de quelque coup, & qui ne dure pas plus long tems que la douleur; mais celui qui eſt habituel & abondant, je veux dire qui a de tems en tems quelques repriſes, avec une grande & longue effuſion, conduit ſouvent de la diminution des forces, à l'entiere extinction de la chaleur naturelle.

On peut remedier aſſez ſeurement, par la ſaignée & par les anodins interieurs, aux cra-

chemens de ſang ou expectorations ſanglantes, qui ſont cauſées par quelques mouvemens violens, ou par quelques efforts extraordinaires, ſans être accompagnées d'aucun autre accident; mais celles qui ſurviennent avec fievre, douleur de côté & difficulté de reſpirer, ſont plus ſouvent mortelles que celles qui dépendent de l'éroſion ou ulceration des poûmons, leſquelles neanmoins, ſi on n'y apporte un prompt ſecours, conduiſent bientoſt de la pthiſie ou purulence des poûmons à l'amaigriſſement univerſel, & de ce dernier état, à la mort.

Le vomiſſement de ſang arrivé une ſeule fois ſans aucun autre accident, n'eſt pas ſi dangereux que celui qui eſt avec fievre, ou qui eſt d'ailleurs ha-

bituel ; mais aprés tout de quelque maniere qu'il arrive, on peut dire que c'eſt une tres-perilleuſe indiſpoſition, neanmoins on l'arreſte quelquefois par le repos, par l'abſtinence, par la ſaignée, & par les autres remedes ordinaires.

La ſueur ſanguinolente diſſipe toutes les forces & conduit à la mort en peu de jours, ſi on n'y remedie promptement.

Le flux hemorrhoïdal arrivé une fois ſeulement ceſſe d'ordinaire, auſſi-tôt que les veines ſont ſuffiſamment dégorgées ; mais comme les obſtructions qui en avoient été la cauſe, interrompent de nouveau le mouvement circulaire, ce flux eſt fort ſujet à des retours d'autant plus fâcheux, qu'ils épuiſent extraordinairement les forces, &

qu'ils caufent fouvent des fiftules à l'anus.

Le flux de fang par les urines, qui eft caufé par des pierres, ou par du gravier, eft d'autant plus à craindre, & plus difficile à guerir, que la caufe du mal eft toûjours prefente, celui qui a été provoqué par les cantarides, ou par des matieres corrofives, eft encore plus funefte : la perte de fang particuliere aux hommes, n'eft ni moins dangereufe ni moins difficile à guerir.

La perte de fang qui arrive pendant une vetitable groffeffe par le détachement du Placenta, ceffe infailliblement auffitôt que la femme eft délivrée; autant en arrive-t-il de celle qui vient dans la fauffe groffeffe par le détachement des corps é-

trangers qui s'étoient formez.

Quelquefois neanmoins lors que l'avortement eſt l'effet d'un deſſein criminel, les vaiſſeaux du fonds de la matrice qui ont été ouverts par l'activité d'un medicament pernicieux, ou ceux de ſon orifice interne qui ont été dilacerez par quelques inſtrumens, laiſſent encore couler le ſang, aprés même que la femme eſt delivrée, ce qui fait une perte bien plus dangereuſe que les autres, & plus difficile à guerir.

Pour ce qui eſt des pertes qui ne ſe font que tous les mois par quelques parties ſuperieures, & qui ne ſont cauſées que par le reflux des ordinaires retenus, elles ceſſent toûjours, auſſi-tôt que les remedes hyſteriques ont reparé le déregle-

ment dont elles étoient dépendantes; mais pour ce qui eſt de la perte qui ſurvient à l'ulcere de la matrice, elle ne finit jamais qu'avec la vie, qui ne peut être que fort abregée, à moins qu'on ne fut aſſez heureux pour guerir l'indiſpoſition principale.

CHAPITRE VII.

Des Remedes contre les pertes de ſang en général.

LES pertes de ſang, comme la pluſpart des autres maladies, trouvent quelquefois leur guerison dans le ſeul uſage des remedes généraux, mais il eſt beaucoup plus ordinaire qu'on ſoit obligé de recourir aux remedes ſpécifiques pour

en arreſter le cours; premierement, parce qu'elles ont quelquefois des cauſes particulieres qu'il faut détruire par des moyens propres & particuliers; ſecondement, parce qu'elles ſont ſouvent aſſez inveterées pour être d'une tres-difficile curation.

On peut cependant pratiquer la ſaignée avec ſuccez dans les pertes de ſang, & dans les hemorrhagies qui dépendent de la trop grande rarefaction du ſang & de ſa trop grande abondance. Les Diuretiques balſamiques peuvent être heureuſement employez contre celles qui viennent des excoriations formées dans les voyes des urines; les hyſteriques vulneraires peuvent être de quelque ſecours aux legers ulceres de la

matrice ; les Melanagogues, c'eſt-à-dire les remedes qui purgent, ce que les anciens Medecins appelloient, humeurs melancoliques, peuvent lever les obſtructions des viſceres inferieurs qui cauſent le flux hemorrhoïdal ; les aſtringeans qui ſe tirent des plantes & des mineraux, remedient aux pertes hyſteriques, lors que les pertes ſont peu conſiderables ; & il ne ſeroit pas impoſſible que les cordiaux alexitaires fuſſent aſſez efficaces pour s'oppoſer aux particules impures de l'air qui cauſent les ſueurs ſanguinolentes.

Mais comme l'experience nous a fait connoître, qu'il faut neceſſairement ſe ſervir des plus puiſſans ſtiptiques dans les grandes hemorrhagies des plaïes, qu'un

qu'un frequent ſaignement de nez ne peut être arreſté pour toûjours, que par des remedes Specifiques d'une vertu ſinguliere, que la fermentation du ſang dans les poûmons eſt quelquefois ſi vehemente, qu'on ne peut arrêter les expectorations ſanglantes, qu'en fixant par un remede du premier ordre le levain qui en eſt la cauſe; que les veines de l'eſtomach ſont d'autrefois trop ouvertes pour arreſter le vomiſſement de ſang par les aſtringeans ordinaires; que les obſtructions des viſceres ſont ſouvent trop fortes pour pouvoir eſperer que les mêmes aſtringeans ſuſpendent le flux hemorrhoïdal, auſſi promptement & auſſi ſûrement qu'il ſeroit à deſirer; & qu'enfin les pertes de ſang qui ſe font par la voye

des urines & par le col de la matrice, & qui ont des causes toûjours presentes, comme les pierres, les ulceres purulens, & l'impulsion du sang arteriel qui s'est fait une issuë par l'uretre, ont presque toûjours été considerées comme des maux incurables : on peut raisonnablement conclure qu'entre toutes les maladies qui affligent le corps humain, il n'y en a point où les grands Specifiques soient plus necessaires que dans les pertes de sang; c'est ce qui m'a obligé depuis quelques années à rechercher un remede Specifique avec une application extrême, & j'ay été assez heureux, pour en découvrir un si excellent, & en même tems si simple dans sa composition, si benin dans son operation, & si facile

dans ſon uſage, que je l'ay jugé digne d'être public, comme une des plus grandes découvertes qui ſe ſoit faite depuis plus d'un ſiecle dans la Médecine. Tous mes Lecteurs en pourront juger eux-mêmes, quand ils auront lû avec une ſerieuſe attention les obſervations qui ſuivent.

CHAPITRE VIII.

De la nature, & des proprietez du Specifique contre les pertes & les hemorrhagies du ſang.

LE Specifique dont il s'agit, eſt une compoſition tres-facile, qui ſe prend en forme de pilules, & dont l'alum, qu'on appelle de roche ou de glace fait preſque toute la matiere.

Cette eſpece d'alum, qui eſt ainſi nommé, parce qu'il eſt toûjours tranſparant, & qu'il eſt naturellement attaché à des pierres, qui ont la dureté des rochers, eſt un ſel mineral, qui ſe trouve ordinairement rougeâtre dans les mines d'Italie, & blanc dans celles d'Angleterre d'où il eſt apporté en plus grande quantité : il eſt ſi commun par tout, & il ſert à tant de differens Artiſans, qu'il n'y a peut-être pas de drogue plus connuë, du moins quant à ſa forme exterieure, & à ſes qualitez ſenſibles, qui ſont l'acidité & l'aſtriction, mais il n'en eſt pas ainſi de ſes qualitez plus eſſentielles : car ſi elles euſſent été ſuffiſamment pénetrées par les Médecins, il eſt certain qu'ils auroient trop eſtimé ce mine-

tal, pour le releguer comme ils ont fait dans la cathegorie des ſimples Topiques qui ne conviennent qu'à la Chirurgie.

En effet, c'eſt un remede precieux, qui peut ſeul & ſans inconvenient détruire radicalement toutes les differentes cauſes des pertes de ſang, & reparer en même temps tous leurs mauvais effets, & cela avec promptitude & avec facilité; car ſi ces pertes ſont cauſées par l'ouverture des grands vaiſſeaux, on ne peut oppoſer à l'impulſion du ſang un ſtiptique plus aſſuré; puiſque la pluſpart des Auteurs n'ont pas apprehendé de dire qu'il a plus de ſtipticité que le vitriol, & on ne peut avancer la conſolidation des ulceres & des vaiſſeaux ouverts par un moyen plus effi-

cace, puiſqu'on remarque en le calcinant, qu'il n'a pas moins de parties mucilagineuſes & glutineuſes, qu'il en a de ſalines, de terreſtres & d'aſtringeantes; la proprieté qu'il a d'abſorber les acres, fait qu'il eſt d'un merveilleux ſecours dans toutes les eſpeces des pertes qui dépendent de la rarefaction & de l'effervefcence du ſang : ſon acidité ne permet pas de douter qu'il ne ſoit aſſez rafraichiſſant & aſſez coagulant, pour remedier aux pertes qui ſont cauſées par quelque inflammation, ou par la deſunion des parties fibreuſes du ſang : enfin cette même acidité fait comprendre qu'étant diſſout dans un vehicule propre, il peut être aſſez aperitif pour terminer radicalement le flux hemorrhoïdal.

Comme on trouve également dans l'alum blanc & dans le rougeâtre toutes ces qualitez salutaires, ils peuvent être l'un & l'autre indifferamment employez, observant de les dépouïller suivant les regles de l'Art de tout ce qu'ils peuvent avoir d'heterogene; cette purification est à peu prés semblable à celles de tous les autres sels, il ne s'agit en cela que de dissoudre, filtrer, évaporer & cristalliser en la maniere ordinaire.

Il en est ainsi des autres préparations communes qui se font sur l'alum; on le distille par la cornuë, pour en tirer premierement le flegme, qui à cause de ses parties mucilagineuses & glutineuses, sert à dessecher les excoriations & à consolider les ulceres; ensuite l'es-

prit acide qui eſt rafraichiſſant & coagulant, enfin pour avoir la tête morte ou reſidu de la cornuë, qu'on nome alum calciné, & qui ſert à mondifier la purulence, & à conſumer les chairs baveuſes des parties ulcerées.

On le diſſout d'ailleurs dans l'eau commune pour le diſtiller pluſieurs fois par l'alambic au bain de cendres, & pour en tirer une liqueur qu'on nomme eſprit magiſtral, dont on peut uſer interieurement & exterieurement pour arrêter les hemorrhagies & pour conſolider les plaïes & les ulceres.

On peut encore, aprés en avoir fait la diſſolution dans l'eau chaude, precipiter ſes terreſtreïtez avec l'urine d'une perſonne ſaine, & enſuite filtrer, évaporer

évaporer & criſtalliſer pour en faire un ſel bien purifié, qui eſt un bon febrifuge, ſi on le donne à la quantité d'une demi dragme avec pareille doſe de muſcade râpée.

On en fait encore un autre qui eſt enſemble Diaphoretique & Diuretique, en éteignant l'alum calciné dans le vinaigre diſtillé, qui aprés s'en être impregné par cette extinction plusieurs fois reïterée, eſt filtré, évaporé & criſtalliſé en la maniere accoûtumée.

Mais on en forme un ſel beaucoup plus fixe, en digerant ſa tête morte au bain de cendres dans l'eau commune, qui doit être enſuite filtrée & évaporée juſqu'à ſiccité, ce qui rend ce ſel d'un plus grand effet pour l'exterieur, que l'alum calciné.

Enfin ſi on met trois livres d'alum dans une cornuë de verre, & qu'on en diſtille & cohobe le flegme juſqu'à ſept fois, aprés une digeſtion de vingt-quatre heures au bain vaporeux, & qu'ayant enſuite liquefié le reſidu à la cave, cette liqueur ſoit filtrée & évaporée, on aura une matiere qu'on nomme ſucre d'alum, qui eſt fort recommandable contre les maladies de la poitrine, & contre les mauvais effets des vapeurs minerales & metalliques.

On fait d'ailleurs une compoſition d'alum avec le blanc d'œuf & l'eau roſe, qui reſſemble à du ſucre, & qu'on nomme par cette raiſon, alum ſaccharin. Mon Specifique a cela de conſiderable, qu'il eſt plus efficace, que toutes ces diffe-

rentes preparations, & en même tems plus ſimple & plus facile, comme on le connoîtra par la deſcription que j'en dois faire.

Cependant afin que le Public ſoit avantageuſement prévenu ſur l'excellence de ce remede, je vais maintenant preſcrire les regles du bon uſage qu'on en doit faire, & ajoûter enſuite quelques-unes des experiences que j'en ai faites, pour convaincre les plus incredules & les plus ſcrupuleux, de l'heureux ſuccez qu'ils en doivent eſperer.



CHAPITRE IX.

Du bon usage du Specifique.

APRE'S avoir obſervé en général que dans les pertes & les hemorrhagies qui ſont cauſées par la plenitude des vaiſſeaux, la ſaignée ne ſçauroit nuire, & que dans celles qui ſont préſumées être critiques & ſalutaires dans le cours des fiévres ou autres maladies, on doit laiſſer agir la nature; nous dirons pour les regles de l'uſage du Specifique dont il s'agit, que dans les pertes & les hemorrhagies nouvelles ou peu conſiderables, il ſuffit de le donner le matin à jeun, à la quantité d'une demi-dragme, dans

une cuillerée de ſyrop de coins, obſervant de boire incontinent aprés un verre de tiſanne faite avec l'épine-vinette, ou les capillaires, qui doivent être preferez lorſque le ſang vient de la poitrine.

Il eſt ordinaire que ces ſortes de pertes ſoient arrêtées en quatre ou cinq jours ſans faire autre choſe, mais il arrive auſſi quelquefois que par les inquietudes de l'eſprit ou par quelques autres cauſes, elles ſont entretenuës ſans diminution juſqu'aprés la troiſiéme ou la quatriéme priſe, auquel cas il faut, outre la doſe du matin, en donner une pareille quatre heures aprés le dîné, & continuer cet uſage juſqu'à parfaite gueriſon.

Dans les pertes plus conſide-

rables ; on le doit donner pareillement le matin & l'apresdiné à la quantité de deux scrupules pour chaque prise, & jusqu'à une dragme, lorsquelles sont fort habituelles ou tres abondantes.

Il m'est arrivé même quelquefois que dans des occasions pressantes où le sang sortoit à gros boüillons, j'ai donné cette dose d'une dragme de quatre en quatre heures jusqu'à quatre ou cinq fois, me contentant ensuite d'en donner une demi dragme aussi de quatre en quatre heures, jusqu'à ce que la perte fut considerablement diminuée, & enfin n'en donnant que le matin & le soir aussi demi dragme jusqu'à parfaite guerison.

Lorsque les pertes sont arrê-

tées, il faut encore s'aſſurer contre la recidive, en continuant l'uſage du remede pendant ſix jours le donnant dans la même doſe qu'il aura été donné pendant la cure; mais ſeulement une fois chaque jour, c'eſt-à-dire le matin à jeun, & toûjours en la maniere preſcrite ci-deſſus.

La bonté de ce remede ne conſiſte pas ſeulement dans ſa grande efficacité, mais encore dans la douceur de ſon action, qui à peine ſe fait reſſentir, ſi ce n'eſt par des legers maux de cœur, quand on en prend une forte doſe, & qui cependant ne cauſe jamais le moindre accident quelque long uſage qu'on en faſſe. Ce qui ſurprendra ceux qui ſe ſont apperçûs quelquefois de la toux, des

oppreſſions & des autres ſimptomes qui ſuivent la ſuſpenſion des pertes de ſang, ſubitement arrêtées par les autres aſtringeans; au lieu que les ſuites de celui-ci ne ſont jamais, qu'une heureuſe diminution de la perte qu'on ſe propoſe d'arrêter, & un prompt rétabliſſement des forces qu'elle avoit diſſipées.

Ceux qui auront été convaincus par experience des veritez que j'expoſe, ne feront pas long-tems ſans reconnoître qu'on peut tres-utilement étendre l'uſage de ce remede a beaucoup d'indiſpoſitions autres que les pertes de ſang.

A mon égard je puis aſſeurer que je m'en ſuis ſervi avec beaucoup de ſuccez pour contribuer à la gueriſon de la diarrhée, de la dyſſenterie, des

fleurs blanches & de la gonorrhée, en le dissolvant dans une pinte d'eau à la quantité d'une dragme avec une cueillerée de sucre, ce qui fait une boisson usuelle dont on prend cinq ou six verres par jour, & qui est beaucoup preferable aux eaux minerales & aux tisannes rafraichissantes.

Au reste ce qu'on doit inferer de ces observations est que ce remede excellent fait toûjours du bien, & ne peut certainement jamais causer aucune alteration nuisible, ni par consequent aucun déreglement dans toutes les fonctions naturelles, ce qui est si constamment vrai, que tout astringeant qu'il est, je l'ai donné à plusieurs femmes, en diverses occasions, qui se sont trouvées gueries des pertes dont

elles estoient attaquées sans retardement & même sans diminution de leurs ordinaires.

CHAPITRE X.

Du regime qui doit être observé par les malades, pendant l'usage du Specifique contre les pertes de sang.

ENTRE les regles du regime qui doit être observé pendant l'usage de ce Specifique, il y en a qui sont communes à tous les malades, & il y en a qui sont particulieres à quelques-uns. Celles qui sont communes à tous sont, 1°. Qu'ils doivent autant qu'il est possible se mettre dans des dispositions de corps & d'esprit opposées à

celles qu'ils preſument avoir contribué à leur maladie. 2°. Qu'ils doivent éviter l'uſage de tous les alimens qui pourroient augmenter la dépravation ou le boüillonnement du ſang, comme ſont les fruits, les legumes, les boiſſons trop ſpiritueuſes, &c. 3°. Que la ſituation la plus convenable pour eux eſt de garder le lit. 4°. Et enfin que la ſobrieté leur doit être en recommandation.

Celles de ces regles qui regardent en particulier chaque malade, & chaque eſpece de perte de ſang ſont, 1°. Que l'abſtinence doit être plus ou moins exacte ſelon que la repletion eſt plus ou moins conſiderable. 2°. Que dans les corps pleins d'obſtructions, il faut preferer ces viandes de fa-

cile digeſtion, & d'un ſuc ſpiritueux comme le mouton, les pigeonaux, les perdreaux, &c. à celles qui ſont plus terreſtres & plus groſſieres, comme le bœuf, le liévre, &c. 3°. Que quand la perte vient du boüillonnement extraordinaire du ſang, on doit choiſir une nourriture propre à le temperer, comme les boüillons faits avec le veau & le poulet y ajoûtant la chicorée, la cirroüille, le pourpier & les autres herbes potageres, comme auſſi ces mêmes viandes rôties. 4°. Que quand ce boüillonnement a cauſé une eſpece de diſſolution dans la maſſe du ſang, il faut uſer d'alimens qui ſervent à la réünion de ſes parties, comme le ris ou l'orge-mondé faits au lait ou à la viande, la boüillie, le gruau,

&c. 5°. Que quand ce boüillonnement & cette diſſolution, ont pour cauſe quelques impuretez répanduës dans la maſſe du ſang, on doit boire du vin vieux, en y mêlant autant d'eau, & même davantage pour ceux qui ne ſont pas accoûtumez au vin, & preferer aux herbes ordinaires dans les potages, la racine de ſcorſonaire, ou les oignons blancs, &c. 6°. Que quand les pertes arrivent accidentellement par l'ulceration de quelques parties, l'uſage des écreviſſes en boüillon, en potage ou autrement, peut contribuer à l'adouciſſement des ſels acres qui entretiennent l'ulcere. 7°. Que dans les pertes qui ſont cauſées par l'inflammation des parties, on peut appaiſer cette inflammation par

l'ufage du lait, & en fe fervant pour boiffon ordinaire de l'eau commune, dans laquelle on aura fait infufer à froid la graine de lin, ce qui n'empêchera pas que dans le repas on n'y puiffe mêler un peu de vin rofé. 8°. Que les malades qui crachent ou qui vomiffent le fang doivent avoir le chevet fort haut, afin que leur poitrine foit dans une fituation commode. 9°. Qu'au contraire les femmes qui ont des pertes hyfteriques, doivent être couchées la tête baffe comme à l'ordinaire. 10°. Et qu'enfin dans les hemorrhagies des playes profondes, il faut fe tenir en une fituation telle, qu'on évite s'il fe peut les dépofts du fang dans les capacitez.

CHAPITRE XI.

Des experiences plus remarquable du Specifique contre les pertes de ſang communes aux deux ſexes.

ENTRE une infinité d'experiences qui m'ont convaincu de l'excellence de mon Specifique, j'en ai fait quelques-unes que je ne tiens pas aſſez conſiderables pour être publiées, & j'ai penſé d'ailleurs qu'il ſeroit inutile de rapporter celles qui ont été faites ſur des gens de Guerre, ſur des Provinciaux & ſur des Pauvres, parce que les incredules n'en ſeroient pas ſatisfaits, & que les Curieux ne pourroient ſe

contenter en s'en éclairciſſant par eux-mêmes; c'eſt pourquoi j'ai crû que je devois ſeulement rapporter ici les cures que j'ai faites avec ce Specifique, ſur quelques perſonnes de conſideration tres-faciles à trouver, pour qui tous les remedes connus avoient été inutilement employez.

Madame d'Eſpagny, aprés avoir executé ponctuellement pendant deux ans les Ordonnances des Médecins pour arrêter un ſaignement de nez habituel, & malgré tout ce qu'elle avoit pû faire, ſe trouvoit reduite dans une langueur ſi déplorable, accompagnée d'enfleure & de jauniſſe, qu'on deſeſperoit entierement de ſa vie, lors qu'elle aprît par M[e] le Camus Conſeillere d'Etat, que l'uſage

de

de mon Specifique lui pouvoit être d'un grand ſecours ; ſur cela, je lui donnai & avec un tel ſuccez, qu'aprés avoir pris pendant douze jours, ſeulement deux priſes par jour chacune d'une demi-dragme, avec le boüillon rouge par deſſus, elle recouvra une ſi parfaite ſanté, que dés le troiſiéme jour, ſon ſang qui ne paroiſſoit auparavant qu'une eau rougie, reprit ſa conſiſtance & ſa couleur naturelle : en ſorte qu'à la fin de la cure, elle ſe trouva avec autant d'embon-point & de vigueur qu'elle en avoit avant ſa maladie.

Je ne parlerois pas d'une hemorrhagie par le nez, que j'ai gueri au Cocher de Monſieur Tirmant Receveur des Conſignations, ſi elle n'eût été re-

marquable en ceci, qu'elle avoit eu pour cauſe des efforts extraordinaires, dans un long & penible voyage, & qu'elle étoit ſi abondante qu'en moins de rien, le malade perdit juſqu'à quatre pintes de ſang, ce qui le reduiſit à l'extremité, de laquelle neanmoins je le fis revenir avec la même promptitude, en lui donnant une dragme de mon Specifique de quatre en quatre heures pendant ſeize heures, & enſuite une demi-dragme ſoir & matin pendant quatre jours. J'ordonnai en même tems de reduire de mes pilules en poudre, & d'en mettre au bout d'une groſſe tente dans le fond du nez: ce que l'on reïtera juſqu'à ce que le ſang fût arrêté, & alors je fis laiſſer la tente dans le nez pen-

dant trois ou quatre jours ; & pour l'ôter, je fis reſpirer au malade par le nez dix ou douze fois par jour du boüillon gras, afin que cette tente étant ainſi humectée, ſe détachât ſans faire une nouvelle excoriation ; ce qui arriva de même dans la ſuite.

Le crachement de ſang dont Monſieur de Bellechaume Lieutenant Colonel du Regiment de Dragons de ſainte Hermine ſe trouvoit atteint depuis trois ans, & dont la cure paroiſſoit d'autant plus douteuſe, qu'on reconnoiſſoit par la toux & par la fiévre lente dont il étoit accompagné, qu'il n'étoit que l'accident d'un plus grand mal, c'eſt-à-dire d'une eſpece de phtiſie, ne laiſſa pas d'être gueri en ſix jours ſans aucun re-

tour, par l'effet de mon Specifique qu'il prît chaque jour le matin, à la quantité d'une dragme & l'apréſdîné demi-dragme; quoiqu'il eut long-tems auparavant inutilement tenté l'uſage des remedes ordinaires; comme ſon poûmon paroiſſoit ulceré, je lui fis prendre enſuite du lait de vache avec un tiers d'eau de chaux qui acheva de lui donner une parfaite ſanté.

On peut dire que Madame Gibert Banquiere attaquée d'une pareille indiſpoſition dont elle avoit été traitée par Monſieur Grimodet ſon Médecin ordinaire, étoit encore dans un peril plus preſſant que Monſieur Bellechaume, puiſqu'avec la toux & la fiévre lente, elle avoit encore des redoublemens tous les ſoirs avec des ſueurs

froides, & des reſſentimens d'une douleur preſſante au devant & au derriere de la poitrine, mais cela n'empêcha pas qu'elle ne fut guerie dés le troiſiéme jour par l'uſage de mon Specifique donné de quatre en quatre heures à la quantité ſeulement d'un ſcrupule ; aprés quoi elle fut entierement rétablie par les pectoraux, par le lait, & par quelques legers purgatifs que je lui ordonnai.

Mais rien ne peut convaincre davantage de l'excellence de ce remede, que l'effet qu'il a produit dans l'effroyable vomiſſement de ſang dont Madame de Richelieu Abbeſſe de Creey fut attaquée, & qui l'avoit conduite à l'agonie, avant que j'euſſe eu l'honneur de la voir ; car le ſang ſortoit à ſa

gros boüillons que Monſieur Guignaut ſon Médecin ordinaire, convenoit qu'il n'avoit jamais rien vû de ſi extraordinaire ni de ſi funeſte ; la malade avoit une pâleur mortelle, les yeux ſans mouvement, le poux intermittant, les extrémitez froides, en un mot toutes les marques d'une mort inévitable & prochaine : je lui fis prendre de mon Specifique, au commencement de deux en deux heures, à la quantité d'une dragme pour chaque priſe, enſuite de quatre en quatre heures une demi-dragme ; & enfin aprés que l'effuſion du ſang eut ceſſé encore une demi dragme chaque matin pendant ſix jours.

Il ne ſe pouvoit qu'aprés le grand épuiſement de ſang & d'eſprits qu'elle avoit ſouffert,

elle ne tombât dans une eſpece d'hydropiſie, mais l'uſage des boiſſons vulneraires, que je lui fis preparer à la façon du Thé, & les purgatifs hidragogues que je proportionnai à l'état où elle étoit, lui ayant procuré un dégagement abondant par les urines, ſon enfleure ſe diſſipa en peu de tems, & enfin j'achevay de la rétablir entierement par l'uſage du lait de chevre.

Monſieur le Marquis de Vaugrenant en qui Meſſieurs Dieuxivois & de Belleſtre ſes Médecins & Monſieur Morel ſon Chirurgien avoient trouvé des marques d'une mort tres-prochaine par une ſueur froide, un poux intermittant, un ventre tendu, un hoquet frequent, un vomiſſement continuel de

tous les alimens & de tous les remedes, & fur tout un flux de fang qui n'étoit pas moins confiderable par les urines, que par les felles, ne laiffa pas de trouver fa guerifon dans l'ufage de mon Specifique, que je lui fis prendre à la quantité d'une demi dragme par la bouche de quatre en quatre heures, & de deux dragmes en lavement deux fois par jour, & lorfque le fang fût arrefté, je m'affurai contre la recidive, par fix prifes du remede données fix jours de fuite; pendant que je rétabliffois les forces par l'ufage des cordiaux.

Il eft vrai, que peu aprés le rétabliffement de fa fanté les urines parurent encore une fois fanguinolentes, mais ce nouveau defordre fut promptement reparé.

reparé par ſix doſes ſeulement de monSpecifique données en trois jours ſoir & matin; enſuite dequoi l'uſage du lait de chevre lui rendit tout l'embonpoint qu'il pouvoit deſirer.

C'eſt encore un flux de ſang par les urines, qui donna lieu à Monſieur l'Abbé Boitet Chanoine de l'Egliſe de Paris, de craindre de fâcheuſes ſuites; mais il en fut gueri par ſix priſes de mon Specifique données en ſix jours au poids d'une dragme, c'eſt dequoi Monſieur Franchet ſon Chirurgien & Monſieur Mayolle ſon Apoticaire ont été témoins oculaires.

Monſieur de Saint Marc, Gentilhomme de la Province de Guienne, affligé depuis environ ſix ans d'une perte de

ſang par les hemorroïdes ſi opiniâtre & ſi fâcheuſe, qu'elle le tenoit dans une langueur continuelle, avoit tenté toute ſorte de remedes, & par le peu de ſuccez qu'il en avoit vû, s'étoit perſuadé que ſon mal étoit incurable; ou du moins que s'il ne l'étoit pas, il ne pouvoit être gueri ſans courir riſque de tomber dans quelque état encore plus dangereux: enfin ſe trouvant reduit à un abbatement extrême, il fut obligé malgré toutes ſes opinions d'avoir recours à mon Specifique; & par trois priſes d'une dragme chacune, il fut gueri parfaitement, ſa perte ayant diminué conſiderablement dés la ſeconde priſe: c'eſt une choſe que Mr Felix premier Chirurgien du Roy a vûë, & dont il peut ren-

dre témoignage, puiſque c'eſt lui qui m'avoit adreſſé le malade.

Monſieur Paton, Secretaire de la Compagnie des Gensdarmes de la Garde du Roy, avoit eu pendant pluſieurs années une cruelle perte de ſang par les hemorroïdes, qui étant accompagnée d'un flux de ventre continuel, le mît en tel état, qu'il en devint tout bouffi, & ſans aucune force; ainſi accablé de maux, il ne lui reſtoit quaſi plus d'eſperance, lorſqu'il eut recours à moi: je lui fis d'abord commencer l'uſage de mon remede, lui en donnant une dragme le matin & autant le ſoir; il n'en eut pas pris cinq jours qu'il fut dans une ſanté parfaite, ſans qu'il ait ſenti aucun reflux ni aucun mouvement du ſang vers les par-

ties ſuperieures, comme le prétendent quelques Médecins, qui dans cette apprehenſion, laiſſent plûtôt perir le malade, que d'eſſayer d'arrêter ces ſortes de pertes, quelques conſiderables qu'elles ſoient: le lait de chevre a achevé d'affermir ſa ſanté. Meſſieurs Moreau & Pinet Apoticaire & Chirurgien du malade pourront dire toutes les circonſtances de ce fait à ceux qui auront la curioſité de s'en informer.

Mademoiſelle de Mongerou, que Madame de Maintenon honore d'une protection ſinguliere, ſouffroit depuis environ un mois une perte de ſang par les hemorroïdes ſi conſiderable, qu'elle perdoit tous les jours huit ou dix palettes de ſang, & étoit par là reduite à une tel-

le extremité, qu'elle ne pouvoit ni entendre aucun bruit, quelque petit qu'il fut, ni ſentir aucune odeur ſans tomber dans des agitations extraordinaires & des redoublemens de fievre ; elle avoit tenté inutilement tous les ſecours connus, lorſquelle m'envoya querir ; je lui ordonnai un demi-gros de mon Specifique matin & ſoir pendant quatre jours ſeulement, qui lui procura une parfaite gueriſon, de ſorte qu'il ne falut plus enſuite que rétablir tout doucement ſes forces par un bon regime. Monſieur Finot Médecin, qui avoit employé dans cette maladie avec ſa capacité ordinaire tout ce que la Medecine avoit de meilleur, fut témoin de ce bon ſuccez.

Le Reverend Pere Dom Jac-

ques Mancié Religieux Benedictin de l'Abbaye de Saint Germain Desprez, rendoit le sang en grande quantité par en haut & par en bas d'une maniere à ôter tout espoir, tellement qu'il receut ses Sacremens, aprés s'estre servi sans succez de tous les remedes qu'on avoit crû lui pouvoir être utiles, on m'appella, je ne laissai pas de lui conseiller mon Specifique pour dernier refuge & je lui en fis prendre un demi-gros de quatre en quatre heures; dés qu'il eut commencé, il se trouva mieux, & depuis il ne vomit plus de sang qu'une seule fois, il en rendit aussi fort peu par en bas; & lorsque je vis le sang tout-à-fait arresté, je ne lui fis prendre un demi gros qu'au matin & au soir seulement. A cet-

te maladie a ſuccedé une hydropiſie pour laquelle, quoi qu'on ait pû faire, il n'y a eu d'autre remede que celui que j'avois propoſé dés le commencement, qui eſt l'operation de la paracenteze par laquelle il a été gueri. Monſieur Jacquemier Médecin de la Maiſon & Monſieur Lienard appellé en conſultation, qui n'avoient negligé aucuns ſecours indiquez en pareil cas, & dont l'habileté eſt aſſez diſtinguée, ont regardé cette gueriſon comme un miracle.

Monſieur Maſſan Directeur au grand Bureau aux Halles rendoit le ſang par la bouche d'une maniere ſi extraordinaire qu'il en rempliſſoit quelquefois douze aſſietes creuſes tout de ſuite., cela duroit depuis ſix ſemaines. Monſieur l'Allié & Monſieur

de S. Yon, tous deux Médecins celebres l'avoient traité pendant tout ce tems-là avec toute l'attention possible & toute leur prudence accoûtumée ; le mal étoit toûjours rebelle, & lorsque je fus appellé, j'avoüe que mon étonnement fut grand de voir le sang sortir d'une telle abondance, fort vermeil & écumant; mais demi gros de mon Specifique pris de quatre en quatre heures causa au malade un autre étonnement tres-agréable, qui fut de voir que dés le lendemain, il ne rendit que le quart du sang qu'il rendoit d'ordinaire, & que le jour d'aprés il n'en rendit plus du tout. Je lui fis neanmoins continuer l'usage du remede pendant quinze jours, & ensuite je le purgeai legerement: il a toûjours depuis

joüy d'une ſanté parfaite & n'a pas eu la moindre recidive.

Monſieur de Falaiſe Lieutenant Colonel du Regiment de Clermont, aprés avoir épuiſé inutilement pendant deux ans tout le ſecours de la Médecine pour guerir d'une perte de ſang par les hemorroïdes qui l'avoit reduit à l'extrêmité, m'envoya enfin querir, aprés l'avoir examiné avec attention, & ſçachant les differens remedes qu'il avoit employé pour ſa gueriſon, je lui conſeillai l'uſage de mon Specifique, que je lui fis prendre de quatre en quatre heures un demi-gros à chaque fois, cela appaiſa ce flux, ſi opiniâtre en trois jours de tems, & ſes forces revinrent peu à peu, en ſorte qu'au bout de ſix ſemaines, il commença à ſortir,

mais peu de temps aprés, la perte lui revint, & il eut des recidives de ce mal quasi toutes les six semaines, qui le remettoient dans une foiblesse inconcevable.

Il est à remarquer que ces recidives sont causées par les efforts qu'on fait, en allant à la chaise, parce que les vaisseaux se r'ouvrent; & comme c'est un besoin dont on ne peut s'exemter, c'est cela même qui fait la difficulté de guerir ces sortes de pertes. Les réflexions attentives que j'ay souvent faites sur cette difficulté, m'ont conduit à une maniere de la surmonter qui m'a toûjours parfaitement réüssi; c'est de reduire mon remede en suppositoire, & c'est ainsi que je gueris Monsieur de Falaise; je lui en fai-

fois mettre un le matin, & un le ſoir qu'il gardoit deux heures, par ce moyen les vaiſſeaux ſe ſont réünis, & la cicatrice s'eſt trouvée ſi forte, qu'il n'a pas eu depuis la moindre perte: ſa couleur, ſes forces & ſon embonpoint lui ſont entierement revenuës.

J'ai eu autant de plaiſir d'avoir trouvé cette methode, que d'avoir découvert le remede même, car il n'y a point de maladie plus dangereuſe ni plus difficile à guerir, que ce flux hemorroïdal pour les raiſons alleguées ci-deſſus.

Madame la Comteſſe de Soiſſons a eu la même indiſpoſition, de laquelle je l'ai guerie par la même methode, avant qu'elle ſortit de France.

La plus violente perte de

ſang que j'aye vû juſqu'ici, eſt celle de Madame la Comteſſe de la Galiſſoniere, pour laquelle ayant été appellé, je trouvai qu'elle perdoit depuis quarante jours tant de ſang par les hemorroïdes, que la moindre quantité qu'elle en eut rendu dans une journée étoit d'une livre ; cela étoit accompagné de fiévre, de toux ſeche, de maux de tête extraordinaires & d'inſomnie, la voyant dans cet extrême danger, je lui fis prendre quinze grains de mon remede de quatre en quatre heures, & dés le ſecond jour ſa perte ceſſa ; mais comme elle a naturelle ment une grande repugnance à prendre tout ce qui s'appelle remede, elle a été peu exacte à obſerver l'uſage que je lui avois preſ-

crit pour la ſuite, ce qui l'a fait tomber dans quelques recidives, dont elle a été guerie incontinent en reprenant du Specifique. Monſieur Puylon Médecin l'avoit traitée avec toute l'application imaginable.

Nommerai-je encore le Reverend Pere Maxuel Jeſuite Ecoſſois, qu'un flux de ſang par les hemorroïdes avoit reduit à l'extrêmité, & qui pourtant a été gueri avec ſix priſes de mon Specifique.

Mais je ſerois trop long ſi je faiſois le denombrement de tous les malades dont je pourrois parler ici; & pour ne point fatiguer le Lecteur, je me contenterai de dire qu'un autre R. P. de la même Compagnie nommé le R. P. de la Mare demeurant au College.......

que Mr Turet Marchand vis-à-vis de la Monnoye : Monſieur le Riche Intereſſé dans les fermes du Roy : Madame de la Croix. .... Monſieur de la Pointe. ..... tous vomiſſans ou crachans le ſang en tres-grande quantité, & quelques-uns en perdant en même tems beaucoup par les ſelles : de ſorte que reduits à l'extremité avec fiévre, inſomnie & langueur, ayant été la pluſpart entre les mains de Médecins tres-habiles inutilement, ont tous été gueris en peu de tems par mon Specifiqne, & pas un de ceux qui en ont pris n'a manqué d'avoir le même ſuccez.

J'ajoûte à ces obſervations, la Lettre qui m'a été écrite des Antilles, ſur les experiences concernant les ſueurs de ſang.

LETTRE

Ecrite des Iſles de l'Amerique par Monſieur Houel.

MONSIEUR,

J'ai ſuivi vos Memoires, & j'ai donné vos remedes dans ce pays avec beaucoup de ſuccez ; le Specifique contre les pertes de ſang eſt celui qui me paroît un des plus excellens, l'ayant juſques ici trouvé infaillible. Avant que je l'euſſe mis en pratique, la plus grand part des François qui arrivoient icy, & même les plus robuſtes periſſoient en quatre ou cinq jours, par des ſueurs de ſang

excitées par l'air de ce climat, fort different de celui de l'Europe : Tous ceux à qui vôtre remede a pû être donné avant que d'être à l'agonie, en sont échapez, & ont été promptement rétablis ; on avoit recours depuis long-tems au seul jus de citron dont on faisoit faire un fort grand usage à ces sortes de malades, mais qui en guerissoit peu : cependant pour accommoder la nouveauté avec l'habitude établie, j'en ay quelque fois donné avec vôtre remede, sur l'assurance que vous m'aviez donné que cette addition ne pourroit être nuisible, & en effet je m'en suis assez bien trouvé.

Je l'ai pratiqué de cette sorte en faveur d'un naturel du pays, qui à son retour d'un grand voyage, s'étoit trouvé atteint

atteint d'une ſueur ſanguinolente, qui l'avoit mis dans un grand peril de ſa vie, & dont je le délivrai en peu de tems; cette cure excita ſa curioſité, il me fit tant de queſtions, & je lui répondis tant de choſes, qu'il apprît de moy vôtre habileté, vôtre reputation, & la charité qui vous avoit porté à me donner une ſi grande quantité de vôtre remede; il me dit qu'il ne vouloit pas que ſa nation pût être accuſée d'ingratitude; & qu'il vouloit me communiquer un grand ſecret, à la charge que je vous le ferois tenir; c'eſt la tiſanne des ſimples dont je vous envoye la deſcription: il aſſure qu'elle eſt d'un effet infaillible contre toutes les eſpeces de maladies honteuſes qui ſont les fruits du libertinage, &

qu'elle eſt d'un uſage ſi commode, qu'elle n'oblige à aucune ſujetion, & qu'elle guerit à coup ſeur ſans beſoin de repos & preſque ſans regime. Vous verrez par ſon Memoire, qu'il l'employe auſſi avec ſuccez contre les Rhumatiſmes inveterez & contre les vieux ulceres ; & d'ailleurs il eſpere que vous lui communiquerez quelque choſe de cette doctrine, & de cette pratique excellente qui vous ont procuré tant d'avantages, & dont les Nations les plus éloignées ont ſi heureuſement profité ; ſi cela eſt, vous aurez bien-tôt de nouvelles marques de ſa gratitude, par de nouveaux Mémoires qu'il vous envoyera ſur des experiences ſingulieres. Nous avons icy quelques Chirurgiens aſſez ha-

biles, mais nous n'avons point de Médecins capables de profiter des connoiſſances de ces Inſulaires, ſur les plantes & ſur les autres ſimples médicamens; en attendant il m'a chargé des graines curieuſes que vous trouverez dans le même paquet, & qui produiront des fleurs dignes de vôtre curioſité. Je prie Dieu que ces choſes vous ſoient aſſez agreables & aſſez utiles, pour me tenir lieu d'une partie de la reconnoiſſance que je vous dois, & pour vous faire croire que je ſuis avec tout le zele, & toute l'eſtime que vous meritez, &c.

Voici la compoſition de la Tiſanne.

Prenez quatre onces d'écor-

ce de bois de fer rapé, une once de ſené, deux onces de regliſſe; faites boüillir le tout dans huit pintes d'eau qui ſeront reduites à cinq, ayant ſuſpendu au milieu du coquemar demi-gros d'ambre gris noüé dans un petit linge.

Enſuite laiſſez refroidir cette décoction & la paſſer pour en boire.

On donnera au malade le matin à jeun une chopine de cette tiſanne en deux verres, laiſſant deux heures de diſtance de l'un à l'autre.

Quatre heures aprés le diné, on réiterera de la même maniere.

On continuera cet uſage pendant vingt-quatre jours, en ſe purgeant chaque ſixiéme jour, qui eſt quatre fois dans cet eſ-

pace de tems avec telle Médecine qu'on voudra.

Chapitre XII.

Des experiences plus remarquables du Specifique, contre les pertes de sang particulieres aux femmes.

Il n'est pas mal aisé de comprendre que ces sortes de pertes de sang doivent être tres-dangereuses & tres-difficiles à guerir, principalement lorsqu'elles sont habituelles, puisque la matrice est naturellement destinée à être le passage de tout le sang qui doit s'évacuer dans les tems ordinaires, & à recevoir pendant la grossesse, tout celui qui est ne-

ceſſaire à la nourriture & à l'accroiſſemeut du fœtus ; auſſi voyons-nous que les perſonnes attaquées de ces pertes ſont ordinairement reduites à des extrémitez déplorables, & meurent même le plus ſouvent à la honte de ceux qui avoient entrepris de les guerir : cependant on verra par quelques obſervations que nous allons mettre ici, combien le Specifique dont il s'agit, eſt efficace dans ces maux; on verra, dis-je, que c'eſt un remede infaillible contre toutes les pertes de ſang qui arrivent aux femmes, ſoit nouvelles, ſoit inveterées, ſoit mediocres, ſoit exceſſives, pourveu qu'il n'y ait ni ulcere, ni cancer dans la matrice, & que c'eſt en même-tems un preſervatif merveilleux pour toutes

les femmes qui ſont menacées de ces pertes.

Mademoiſelle de Riberge femme d'un Marchand de ſoïe; ſujette à de fauſſes couches par des pertes exceſſives qui lui ſurvenoient dans ſes groſſeſſes, ſe trouvant groſſe & ayant conſulté Monſieur Payen Médecin de ſon Alteſſe Monſieur le Duc de Vendoſme ſur les précautions qu'il y auroit à prendre pour éviter le malheur qui avoit accoûtumé de lui arriver; ce Médecin m'appella pour avoir mon ſentiment, & étant convenu avec moi de donner à cette Damoiſelle démi-dragme de mon Specifique tous les matins pendant deux mois, il lui vit porter à terme ſon enfant vigoureux, ſans aucun accident.

Voici un autre effet encore plus admirable de cette ſorte de precaution ; ayant été conſulté pour Madame de la Motte femme d'un Gentilhomme Breton, au ſujet de la ſurabondance de ſes ordinaires, qui lui cauſoient chaque mois pendant quinze jours une maniere de perte, & qui la mettoient dans un tres-grand épuiſement : je fus d'avis que tous les mois dix jours avant le temps de l'évacuation, elle prit chaque matin à jeun, une demi-dragme de mon Specifique ; ce qui a été ſuivi d'un tel ſuccez, qu'au bout de ſix mois, elle s'eſt trouvée dans un état tres-naturel, & ne s'eſt plus apperçûë d'aucun déreglement.

C'eſt d'une ſemblable évacuation que je délivrai Madame

me Renoüard fille de Monſieur du Bois Prevôt des Marchands, avec quatre priſes de mon Specifique chacune d'une demi-dragme, données quatre matins conſecutifs; il eſt vrai que pour n'en avoir pas voulu faire un plus long uſage, elle eut le mois ſuivant une recidive; mais cela fût calmé entierement avec quatre autres priſes pareilles aux premieres. Sur quoi je prie qu'on obſerve, que ma methode eſt toûjours de faire recommencer d'en prendre avant le tems des ordinaires pendant cinq ou ſix mois, & que ſi on ne veut pas ſuivre cette methode, on eſt en danger d'avoir quelque reſſentiment du mal.

Madame Tilliere dont le mari eſt Avocat celebre au Par-

lement de Paris, avoit eu une fausse couche dont il lui étoit resté une perte de sang considerable accompagnée de fiévre & de douleurs dans le bas ventre; j'y fus appellé, & avec six prises de mon Specifique données soir & matin, je la délivrai de sa perte, de sa fiévre & de ses douleurs; aprés quoi je ne fis que lui donner une pareille quantité du même remede pour l'assurer entierement contre la recidive, & elle fut si bien rétablie, que ses évacuations naturelles ont toûjours eu leur cours reglé sans aucune interruption.

Madame Dongois femme de Monsieur Dongois Secretaire Roy, & Greffier du Parlement qui souffroit depuis plusieurs années une perte de sang de

la derniere violence, ſe trouvant enfin dans un état à craindre pour ſa vie, me fit l'honneur d'avoir recours à moi, & je lui donnai pendant quatre jours matin & ſoir, une priſe de mon remede d'un demi-gros chaque fois ; ce qui fut ſuffiſant pour appaiſer ſa perte, ſans qu'elle en ait eu depuis aucune recidive, & ſans même qu'elle ſe ſoit reſſentie d'une démangeaiſon univerſelle qu'elle avoit auparavant, & qui ne venoit ſans doute que d'une tres-grande acreté du ſang, d'ailleurs tres-mauvais, tant par ſa couleur que par ſa conſiſtance ; & depuis ce tems-là ayant été ſaignée par précaution, on lui a tiré le ſang le plus beau & le mieux conditionné qu'on puiſſe ſouhaiter : ce qui fait

voir en paſſant, que bien loin que mon remede cauſe dans le ſang aucune mauvaiſe alteration, au contraire il le corrige & le purifie. Monſieur Roberdeau Chirurgien fameux eſt témoin oculaire de ce que nous diſons ici.

La femme du Sieur Prevôt valet de chambre de Monſieur le Chevalier de la Petitiere, groſſe de huit mois, fit une chûte qui donna la mort à ſon enfant ; ſelon ſon raport, il lui ſurvint douze jours aprés un vomiſſement de ſang ſi violent, que dans l'eſpace de vingt-quatre heures elle en rendit pour le moins cinq ou ſix pintes. Monſieur le Rat Médecin la vit dans cet état, & aprés l'avoir fait ſaigner trois fois par Monſieur Mulot & lui avoir

fait recevoir nôtre Seigneur & l'Extrême-Onction, il en deſeſpera auſſi-bien que pluſieurs autres Médecins qu'on fit venir dans ces entrefaites : à la fin j'y fus appellé, je la trouvai ſans parole & ſans connoiſſance, mais rendant toûjours du ſang abondammment. Dans cet état, je lui fis prendre le poids d'un gros de mon remede, qu'on réïtera de quatre en quatre heures : à la troiſiéme priſe, le ſang s'arreſta au grand étonnement de tous ceux qui étoient preſens ; aprés quoi je ne lui donnai plus qu'un demi gros ſeulement de mon remede pendant quelques matins, & ſes forces étant un peu revenuës, elle accoucha de l'enfant mort, & depuis elle s'eſt fort bien portée.

La femme de Monſieur de Vianne Orfévre & Meteur en œuvre du Roy, étant groſſe de deux mois fit une chûte qui fut ſuivie d'une perte de ſang tres-conſiderable ; ſa Sage-femme à qui elle fut obligée d'avoir recours lui fit tous les remedes qu'on a coûtume de faire en pareille rencontre, mais comme ils furent inutiles, elle ſe vit reduite à l'extrêmité & receut ſes Sacremens, aprés quoi on m'envoya querir, & ie la trouvai à l'agonie, ſans poux & dans des évanoüiſſemens continuels, ie ne laiſſai pas de conſeiller mon remede, quoi qu'à la verité avec peu d'eſpoir, vû l'état extrême de la malade : ie lui en fis prendre un demi-gros de quatre en quatre heures, dés la premiere priſe ſes foibleſſes

ceſſerent, la perte diminua à meſure qu'elle en prit ; & ce qu'il y a de plus remarquable, c'eſt que le fœtus qui étoit mort de la chûte qui avoit cauſé la perte, ſortit deux jours aprés l'uſage du remede: il étoit d'une grande puanteur auſſibien que l'arriere-faix, tout cela ne fut accompagné d'aucune hemorrhagie, & la femme a jouy depuis d'une ſanté parfaite. M^r le Drand Me Chirurgien celebre & Prevôt de S. Côme étoit tres-convaincu que ſans ce prompt ſecours elle ſeroit morte.

Il arrive quelquefois que les ordinaires ſuſpendus ont des retours, qui ne tiennent que trop de la perte de ſang. La femme de Monſieur Tancret, premier Chirurgien de MONSIEUR, ſe

trouvant dans le cas, & étant extrêmement affoiblie & boufie par une perte de six semaines, qui alloit en augmentant, & dont les suites étoient à craindre Mr Tancret son mari me fit l'honneur de m'en confier le soin, & je fis cette cure en quatre jours par huit prisesde mon Specifique données soir & matin, en sorte que la Dame jouit depuis d'une santé tres-parfaite. Madame la Princesse de Montauban s'est trouvée dans le même état avec pareils accidens, & elle a ressenti le même soulagement que Madame Tancret.

Voicy une observation digne d'être remarquée. Mademoiselle Genay, qui pour avoir indiscretement usé trop longtems & en trop forte dose d'u-

ne preparation d'acier, fut ſurpriſe d'une perte de ſang dans un excez au delà de tout ce qu'on en peut dire, elle avoit dans la matrice des peſanteurs & des gonflemens inſupportables, ſuivis d'évanoüiſſemens, de convulſions & d'une difficulté de reſpirer, qui n'étoit ſoulagée que par les odeurs de l'huile d'ambre jaune, & de l'eſprit volatile de ſel armoniac : enfin cette perte donnoit lieu de craindre pour la vie de la malade & étoit accompagnée de ſi funeſtes accidens, que ſa famille ne craignit pas de dire que ſi je pouvois réüſſir en cette occaſion, ils regarderoient l'évenement comme un miracle ; ſur quoi on a eu une ſatisfaction d'autant plus grande, que cette perte, qui duroit depuis qua-

tre mois fut arreſtée en ſix jours par l'uſage de mon remede, que je fis prendre à la malade le jour & la nuit, à la quantité de demi-dragme de quatre en quatre heures & continuer enſuite pendant trois ſemaines matin & ſoir la même doſe crainte d'une recidive, à laquelle elle n'auroit pû reſiſter, ſes forces ayant été totalement diſſipées; je ne cite pas icy le nom du Médecin, je me contente de dire que Monſieur Renaud Apoticaire en eſt témoin.

Je finis par la gueriſon de Madame Deſchamps, qui ayant ſouffert pendant onze mois une perte de ſang violente, pour laquelle elle avoit fait tous les remedes imaginables ſans ſuccez, ſe voyant extenuée & reduite dans un état deplorable, n'o-

ſant même ſe flater de l'eſperance de guerir, eut recours à moy, regardant mon Specifique comme le dernier refuge. Je lui en fis prendre les ſix jours ſuivans trois fois, les autres ſix jours deux fois, & enfin les ſix derniers jours une fois ſeulement en la purgeant par intervalles, & par ce moyen nonobſtant ſa foibleſſe extrême, ſa fiévre & ſes inſomnies, elle fut guerie & ſe trouva en état au bout d'un mois de s'en aller à ſa maiſon de Campagne, où je lui conſeillai de prendre le lait de chevre; feu Monſieur Lienard Médecin auroit pû rendre témoignage de cette gueriſon.

Il ne me reſte plus, pour conclure ce Traité, qu'à dire ce que c'eſt que le Specifique dont je

me sers. Le voici en peu de mots.

PREPARATION du Specifique.

PRENEZ deux onces d'alum de roche purifié de la maniere que nous avons marquée ci-devant.

Mettez-le en poudre, & le faites fondre dans une écuelle d'argent.

Alors vous y ajoûterez une demi-once de Sang-dragon pulverisé & le mêlerez bien.

Otez-le du feu en le remuant toûjours jusqu'à ce que vous le voyez en consistance de paste molle, & propre à former des pilules.

Faites-en des pilules de la grosseur d'un gros pois ; & parce

que pendant qu'on les fait, ce mélange ſe durcit à meſure qu'il ſe refroidit, on le rechauffe de nouveau quand il eſt devenu trop dur, & on le remet par là au degré de conſiſtance neceſſaire juſqu'à ce qu'on ait achevé de former toutes les pilules.

Dans les rencontes preſſantes on pourra ſe ſervir de l'alum de roche tout ſimple & ſans être purifié; mais il faut choiſir le plus beau qu'on pourra trouver, & proceder comme ci-deſſus, ce qui ne laiſſera pas de faire ſon effet.

On a vû dans les obſervations que je me ſers de ce remede indifferamment pour toutes ſortes d'hemorrhagies. La doſe ordinaire eſt d'un demi-gros que les malades prennent de quatre en quatre heures juſqu'à ce que

l'hemorrhagie s'appaiſe.

On leur fait boire un verre d'eau ou un verre de tiſanne convenable immediatement par deſſus chaque priſe, & un ſecond verre de la même boiſſon un quart d'heure aprés.

On commence d'ordinaire à s'appercevoir de la diminution du mal aprés quatre ou cinq priſes, & la perte s'arreſte toûjours peu à peu ſans que le malade ſente aucun changement au dedans de ſon corps, que quelques legers maux de cœur qui durent tres-peu, & il n'y a point d'hemorrhagie quelque grande & de quelque nature qu'elle ſoit, qu'on ne gueriſſe entierement en trois ou quatre jours au plus.

On ne laiſſe pas neanmoins de continuer l'uſage du reme-

de encore aprés pendant quelques jours.

Les malades pourront chercher dans les obſervations marquées, celles qui ont du rapport avec leur mal, & regler leur conduite ſur celle des perſonnes qui auront été gueries : car c'eſt en partie pour cela qu'on a rapporté des experiences de toutes ſortes d'eſpeces d'hemorrhagies.

On y voit des conjonctures où l'on a été obligé d'augmenter les doſes du remede & même d'en rendre l'uſage plus frequent : ce ſont des modeles que chacun peut ſuivre avec confiance.

Ce qui me paroît de plus admirable dans l'uſage de ce remede, c'eſt qu'on ne peut jamais le donner mal-à-propos, & qu'il

n'y a aucun contre-tems à craindre, en quelque état ou disposition que les malades se puissent trouver, quand même il se rencontreroit une complication de maux. J'en ai donné depuis quelques années à un si grand nombre de malades que j'en puis parler avec assurance, & jusques à present je n'ai jamais connu de remede plus Specifique & dont les effets soient plus prompts, plus surs ou plus doux.

S'il y a des occasions où le remede n'ait pas le succez que l'on promet, celà provient des causes insurmontables qui se rencontrent dans les malades, & qu'on a fait observer dans ce petit Traité, ce qui ne diminuë en rien la bonté du remede.

FIN.

LETTRE
DE MONSIEUR
HELVETIUS
DOCTEUR EN MEDECINE,

A

MONSIEUR REGIS,

Sur la nature & la guerison du Cancer.





LETTRE
DE MONSIEUR HELVETIUS D. E. M. A MONSIEUR REGIS,
Sur la nature & la guerison du Cancer.

VOUS avez vû, MONSIEUR, l'operation que j'ai fait faire sur un cancer qu'une femme avoit à la mammelle, & vous m'avez fait l'honneur de témoigner à un de mes amis que vous en étiez si satisfait, que vous la jugiez digne d'être sçûë du public, & que vous croyiez que je devois

en faire moi-même une relation exacte avec toutes ses circonstances.

Si je ne regardois, MONSIEUR, dans ce jugement que vous en avez fait, que ce qu'il y a de glorieux pour moi, je me contenterois de vous en remercier tres-humblement comme d'un pur effet de vôtre bonté : Mais sur ce que vous avez ajoûté que la connoissance d'une chose comme celle-là seroit utile, & pour le soulagement des malades attaquez d'un mal qu'on a crû jusqu'icy incurable, & pour l'instruction des personnes à qui ces malades ont recours, je n'ai pas crû devoir faire difficulté de suivre l'avis d'un Philosophe aussi éclairé & aussi sage que vous l'êtes, & en le suivant je n'ai pû mieux fai-

re que de vous adreſſer la parole à vous même, pour donner une marque publique de l'eſtime ſinguliere que je fais de vôtre merite & de vôtre ſçavoir.

Je penſe donc, MONSIEUR, que n'ayant en vûë que l'avantage & le profit de ceux qui liront cette Lettre, il ſera bon que je ne vous faſſe pas ſimplement une narration ſeiche du commencement, du progrez, & de la gueriſon du cancer que vous avez vû: mais que je vous expoſe mon ſyſtéme tout entier touchant les cancers, ſuivant lequel j'ai procedé à la cure de celui-cy. Et n'apprehendez pas que cela me mene trop loin: Je ne paſſerai point les bornes d'une lettre. Il ne faut qu'examiner ce que

nos ſens nous font obſerver dans un cancer, donner enſuite la raiſon de tout cela par mon ſyſtême, découvrir de là les moyens de guerir ce mal, & enfin appliquer cette doctrine générale au fait particulier du cancer que vous avez vû, & confirmer mes raiſonnemens par l'experience de la cure que je viens de faire. Ainſi j'aurai dit ſur cette matiere tout ce qui s'en peut dire dans les Traitez les plus amples ; & je tâcherai cependant de le faire en peu de mots.

A l'égard de ce que nous obſervons dans un cancer, à le prendre depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa fin, & à n'entendre par ce nom ni ulceres cancreux, ni plaies devenuës carcinomateuſes, ni en un mot autre cho-

se que ce qu'on appelle proprement & communement *un cancer*, tel que celui dont il s'agit ici ; voici ce qu'on voit tous les jours.

1. Il ne paroît d'abord que sous la figure d'une petite tumeur ronde, de la grosseur environ d'un petit pois.

2. Cette petite tumeur demeure dans la plûpart un treslong-tems sans grossir.

3. Dans la suite elle devient plus grosse, & s'accroît de plus en plus.

4. La douleur, qui avoit été petite au commencement, s'acroît aussi & devient d'une grande violence.

5. Les malades ne la pouvant supporter, sont obligez à user de plusieurs remedes, & ont le malheur de voir que par là le

mal augmente d'une telle maniere, qu'il fait alors en un mois plus de progrez & plus de ravage qu'il n'en avoit fait auparavant en une année. Souvent il vient à s'ouvrir, & n'eſt plus qu'une ulcere horrible; & ſouvent les malades ſentent comme des cordes qui les tirent dans leur corps en cet endroit, & qui les tiennent gênez dans tous leurs mouvemens.

6. En cet état pitoyable, ils ſe déterminent aux remedes les plus violens, & conſultent tout le monde. Mais de ceux qu'ils conſultent, les uns s'effraient à l'aſpect du mal, & ne ſçachans comment le guerir, décident qu'il eſt incurable; qu'il ne faut plus ſonger qu'à vivre avec ce mal le plus qu'on pourra; que pour cela il n'y faut faire

faire aucun remede, & se contenter de petits purgatifs souvent reïterez, des bains, du lait d'anesse, &c. Les autres, ou parce qu'ils sont plus téméraires, ou parce que les malades sont plus impatiens, entreprennent, sans bien sçavoir ce qu'ils font, d'amputer la partie malade. Ils reüssissent en quelques-uns; & en d'autres ils sont à quelque temps de-là tous étonnez de voir revenir un cancer dans le même endroit.

Voila, MONSIEUR, tout ce qui se passe ordinairement touchant les cancers; voila ce qui est de la connoissance de tout le monde.

Il n'est pas surprenant que l'on ne puisse pas donner de bonnes raisons de toutes ces choses dans le systéme qui a été

ſuivi juſqu'à preſent par ceux qui ont parlé de l'origine & de la nature du cancer. Car l'idée que ce ſyſtême nous donne de cette maladie, eſt une idée tres-fauſſe. Et pour n'en dire qu'un ſeul mot, on y ſuppoſe pour fondement, que le cancer vient de la corruption de la maſſe du ſang. Comment veut-on par-là expliquer ce qui arrive lors que l'amputation guerit tout-à-fait le cancer?

C'eſt à quoi les auteurs d'une opinion ſi erronée, devoient prendre garde. Mais ils n'ont eu en vûë que les avantages qu'un Chirurgien mal-habile en tireroit pour ſauver ſon honneur, ſi lors qu'aprés avoir amputé la partie malade avec un ſuccez apparent, le cancer revenoit encore. En effet il ne

manque pas alors de dire, *Que c'est la corruption du ſang qui en eſt la cauſe, & que l'amputation d'une partie ne dépure point le ſang.* Mais ſi le malade lui répondoit, *Comment donc un tel ou une telle ont-ils été gueris par la ſeule amputation?* le Chirurgien ſeroit bien empêché à lui repliquer; parce que n'ayant pas de bons principes, il ne travaille qu'au hazard, & ne peut rendre raiſon ni de ſes ſuccez ni de ſes manquemens.

Voyons donc, MONSIEUR, ſi mon ſyſtême ne ſera pas plus propre que celui-là à nous ſatisfaire ſur tout ce qui s'obſerve dans les cancers.

Premierement, je dis que la ſource & l'origine du cancer, n'eſt autre qu'une petite coagulation de quelque goute d'humeur dans une glande.

Cette coagulation se peut faire, ou par la seule disposition de deux humeurs qui se rencontrent ou par quelque accident exterieur; & cette derniere cause est sans comparaison plus ordinaire que l'autre. Ce qui est si vrai, que de trente personnes attaquées d'un cancer, il n'y en a pas deux qui ne se souviennent, ou d'avoir reçû quelque coup à l'endroit où le mal s'est formé, ou d'y avoir été trop serrées, ou d'avoir fait quelque chute, ou quelque effort, ou quelque chose de semblable. Il est vrai que souvent ce coup, ce serrement, cette chute, cet effort, & le reste, leur a paru si peu de chose, qu'elles n'ont pas seulement crû y devoir faire attention. Cependant c'est là l'unique & la veritable cause de leur mal :

Car vous ſçavez, MONSIEUR, qu'il ſuffit d'une petite portion d'humeur arrêtée, d'une goute de cette humeur extravaſée, d'une petite glandule tumefiée, & telles autres petites choſes qui paroiſſent peu conſiderables, pour faire une coagulation. Et voila la cauſe de la petite tumeur, qui eſt la premiere choſe obſervée dans le cancer.

En ſecond lieu, ſi cette tumeur eſt d'ordinaire long-tems ſans croître, c'eſt parce que l'humeur qui ſe coagule, eſt ordinairement d'une nature fort épaiſſe, froide & groſſiere.

Troiſiémement, ſi elle vient à groſſir, c'eſt parce qu'avec le temps il s'y amaſſe toûjours de l'humeur, & que cette humeur ne peut être reçûë dans le corps de la glande ſans

le dilater peu à peu, & en augmenter le volume.

La quatriéme obſervation eſt que la douleur devient auſſi plus grande à meſure que la tumeur groſſit. Ce qui arrive à cauſe des rameaux des veines & des arteres qui paſſent au travers de la tumeur, & qui étant preſſez, preſſent auſſi les petits filets des nerfs qui y paſſent de même, & excitent par leurs pulſations, ces élancemens de douleurs que l'on ſent plus ou moins cruels ſelon que le preſſement eſt plus ou moins grand.

Nous avons obſervé en cinquiéme lieu, que le mal augmente par les remedes qu'on y applique. La raiſon en eſt que ces remedes échaufent, & par là réveillent & aigriſſent l'humeur qui avoit été comme aſ-

ſoupie dans tout le tems qu'elle n'étoit irritée par aucune choſe qui la pût mettre en mouvement. Car les remedes qu'on applique ſont, ou pour fondre le cancer, ce qui eſt abſolument impoſſible, comme vous avez vû vous-même en maniant le cancer extirpé, qui étoit tres-dur & d'une conſiſtance ſemblable à une coine de lard; ou ce ſont des remedes cauſtiques pour le conſumer, & en ce cas là il eſt aiſé de concevoir que les douleurs ſont effroyables; & meſme il arrive ſouvent que l'effervefcence que ces remedes y cauſent, fait qu'alors le levain occupant plus d'eſpace qu'auparavant & ne pouvant être contenu dans la glande où il s'étoit jetté, forme un ulcere & creve ſa priſon : & voila

ce qu'on appelle un cancer ouvert, d'où le ferment se répand ensuite dans les parties voisines.

Il arrive aussi quelquefois que sans s'ouvrir sur la surface de la chair qui paroît aux yeux, l'humeur étant irritée par ces remedes, le sang qui passe au travers par le moyen de plusieurs petits vaisseaux, entraîne des parties de ce ferment & les porte aux environs ; ce qu'il ne faisoit pas auparavant, parce que l'humeur n'étoit pas irritée, (comme nous voyons la morsure d'un serpent ne communiquer aucun venin quand le serpent n'est pas en colere, & en communiquer un tres-grand quand il est irrité ;) de sorte que par-là le mal devient en peu de tems incomparablement plus considerable qu'il n'étoit.

Et ce n'eſt que de l'état où il ſe trouve alors, qu'il a pris le nom de *cancer ;* ſoit à cauſe qu'il fait du chemin vers le dedans du corps, ſans qu'on s'en aperçoive ſur la ſurface, comme l'écreviſſe (appellée *cancer*) qui marche à reculons; ſoit à cauſe qu'il s'attache de plus en plus, comme l'écreviſſe qui ſerre fortement ce qu'elle tient; ſoit à cauſe de ces tiraillemens que l'on y ſent comme de petites cordes qui ſont diſperſées de tous côtez, comme les pates d'une écreviſſe.

Or ces tiraillemens & ces petites cordes ne ſont autre choſe que les filets des nerfs qui ſe trouvant preſſez dans toutes les glandes d'alentour où s'eſt répandu le ferment, n'ont plus le mouvement libre qu'ils a-

voient, & tiennent toute cette partie en ſujetion.

Enfin nous avons remarqué qu'en cet état le cancer n'eſt gueri que par l'extirpation de la partie; & que même ſouvent il ne l'eſt pas par cette operation, revenant à paroître peu de tems aprés, quoique l'extirpation ait été faite avec toute l'apparence d'un ſuccez heureux. La raiſon de cela eſt, que les fondans ni les cauſtiques ne pouvant operer cette cure, comme nous venons de voir, il ne reſte qu'à emporter tout le levain du cancer; ce qui ne ſe peut en cet état que par l'amputation. Or par l'amputation, ou on emporte toutes les parties qui ſont penetrées & imbuës de ce levain, ou on en laiſſe quelqu'une: Si on les em-

porte toutes, le cancer eſt parfaitement gueri, & il ne revient plus: Si on en laiſſe quelqu'une, il eſt clair que le cancer n'eſt pas entierement gueri; & il faut neceſſairement qu'il revienne.

Vous voyez, MONSIEUR, comment les raiſons juſtes & naturelles de tout ce qui s'obſerve dans un cancer depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa fin, ſe déduiſent facilement du principe ſur lequel j'ai fondé tout mon ſyſtême des cancers.

Il n'y a pas moins de facilité, ce me ſemble, à découvrir aprés cela le veritable remede de cette maladie; & même à pouvoir dire, en quelqu'état qu'on nous la preſente, ſi elle eſt encore curable, ou ſi elle ne l'eſt plus: car de tout ce que nous avons dit, il s'enſuit:

1. Que le cancer n'eſt au commencement qu'une bagatelle, & que c'eſt la choſe du monde la plus aiſée que d'y donner ordre; ſoit en diſſolvant cette petite portion d'humeur qui n'eſt encore qu'imparfaitement coagulée; ſoit en la conſumant par quelque petit remede cauſtique.

2. Que quand l'humeur s'eſt entierement durcie, & que la tumeur a groſſi par la jonction d'autre humeur qui vient inceſſamment ſe coaguler avec la premiere, il faut bien ſe garder d'appliquer aucun remede, de peur d'irriter cette humeur, de la mettre en mouvement, & d'en diſperſer le levain : mais il ne faut en ce cas là qu'ouvrir la peau dans l'endroit où eſt la tumeur, & extirper la glande

qui la contient; parce que par là on emporte en même tems & le mal & la cause du mal.

3. Enfin que quand par la negligence du malade, ou par la faute du Chirurgien le mal est venu en un tel état qu'il s'est ouvert, que le ferment s'est répandu, & qu'on s'y sent tirer comme par de petites cordes; il y a encore un cas où il peut être guery: c'est lors qu'on ne perd pas un moment de tems, & qu'aussi-tôt que cela arrive on fait l'amputation de toute la partie cancéreuse, comme par exemple, de toute la mamelle; parce qu'alors on peut emporter d'un seul coup tout ce qu'il y a de ferment, & tout ce qui en a été imbu. Mais pour peu qu'on attende, le mal serpente, le levain porté par le sang se

glisse de glande en glande, & le desordre vient à un tel point, qu'il n'y a plus de moyen de le reparer, quelque effort que l'on fasse.

Par exemple, si le levain du cancer a infecté jusques aux glandes des muscles pectoraux, comment l'ôter de là ? On ne peut pas racler les côtes avec aucun instrument pour emporter ces glandes. Et c'est ce que l'on veut dire, quand on dit qu'un cancer est adhérant aux côtes ; ce qui est parler improprement : car il n'adhere jamais aux côtes, mais il se glisse dans les glandes des muscles qui les couvrent; & alors c'est la même chose quant à l'effet: car le mal en cet état, est entierement incurable, ou pour parler avec plus de circonspe-

ction, il n'y a jusqu'à present aucun remede connu pour le guerir.

Voilà, MONSIEUR, tout mon systême des cancers. Il ne me reste plus qu'à l'examiner par l'experience, & voir si en l'appliquant à un fait particulier, ma theorie s'accordera entierement avec une pratique heureuse. C'est pour cela qu'ayant à vous faire la relation du cancer de la femme que vous avez vûë, j'ai attendu qu'elle fût parfaitement guerie & même deux mois par de-là ; afin de pouvoir confirmer par un succez conforme à mes intentions, les raisonnemens que j'ai suivis pour y arriver.

Cette femme donc nommée Marguerite Perpointe, âgée de 46. ans, née en Angleterre dans

la Ville de Longton de la Province d'Herefort, à 25. lieuës de Londres, avoit un cancer au sein. Elle s'en apperçût au mois d'Avril de l'année 1690. Elle dit qu'étant sur mer pour passer en France & vomissant avec effort, elle sentit une douleur au sein du côté droit. Cette douleur ne fut point passagere ; de sorte que comme elle continua, cela l'obligea à examiner la partie où elle la ressentoit. Elle y trouva une grosseur peu considerable, mais assez dure & fort douloureuse. Cette douleur & cette grosseur augmenterent toûjours depuis.

Elle me consulta dés qu'elle fut à Paris. Je trouvay son mal de la grosseur d'une noix. Elle y sentoit une douleur tres-vive, avec de fort grands élancemens.

Dans les interrogations que je lui fis, elle me dit que quelques mois avant de passer la mer, elle s'étoit heurtée en cet endroit contre la clef d'une porte ; mais qu'elle n'y avoit fait aucune attention depuis. Je la fis voir à Messieurs Morel & Roberdeau, leur témoignant que j'estimois ce mal un cancer, & que selon mon avis, il n'y avoit point d'autre remede à y apporter, que d'en faire l'extirpation de la maniere que je leur expliquai. Ils donnerent tous deux dans mon sentiment : mais la malade ne pouvant se résoudre à cette operation, dont elle se fit une idée qui l'épouvantoit, aima mieux tenter des voïes qui lui fissent moins de frayeur, telles que sont les emplâtres, les cataplasmes, &c.

Elle ne manqua pas de trouver des gens qui lui en donnerent. Elle en essaya grand nombre pendant six mois; mais le tout inutilement. La tumeur croissant de jour en jour devint plus grosse que le poing; & les douleurs augmentant de même continuellement, vinrent à un tel degré, que ne lui laissant pas un instant de repos ni jour ni nuit, elle commença à se repentir de n'avoir pas souffert l'extirpation, qui auroit été passée dans un moment, & qui lui auroit épargné tant d'autres momens insupportables.

Elle vit même qu'il n'y avoit plus de tems à perdre, à cause que la peau s'alteroit à l'endroit du mal, & devenoit livide & enflamée; tellement qu'apprehendant que le cancer ne vint

à s'ouvrir, elle eut recours à moi une seconde fois ; & me demanda si j'étois encore du même sentiment où elle m'avoit vû, & si je croyois qu'elle n'eût point trop attendu, & qu'elle fût encore à tems de faire l'operation.

Je l'examinai avec soin, & ayant reconnu que le cancer, quoique prêt à s'ouvrir, n'étoit pas encore adhérant, pour parler le langage commun, c'est-à-dire, n'avoit point encore communiqué de son levain aux glandes voisines, (ce qui se sent facilement en remuant la tumeur & examinant si elle va sans peine d'un côté & d'autre) je fis résoudre la malade à souffrir l'extirpation.

Ce fut Monsieur de la Vergne premier Chirurgien de S. A. R.

Mademoiſelle & Juré à Paris, qui fut choiſi pour cela : & l'operation ſe fit, comme vous vîtes, MONSIEUR, en préſence de Mr Roberdeau, de Mr Avrillon, de Mr Boulleau, de Mr du Verney Chirurgien Major des Gardes du Corps de S. M. & de Mr Saviard, tous Maiſtres Chirurgiens habiles à Paris, de Mr Royer Chirurgien de S. A. S. Monſeigneur le Prince, & de vingt autres encore qui faiſoient partie de la compagnie ; outre grand nombre de perſonnes de condition, & de ſçavans d'un merite diſtingué, que la curioſité avoit attirez pour voir une choſe inconnuë juſqu'alors en France.

Ils s'attendoient tous à un ſpectacle de cruauté, à une longue & penible operation, à des

cris douloureux, à une grande effuſion de ſang, à des défaillances de la malade, & à la voir même expoſée à un danger évident de ſa vie. Vous même, MONSIEUR, eûtes peut-être, comme les autres, quelqus-unes de ces penſées : Cependant vous vîtes, & toute l'aſſemblée le vit comme vous, avec étonnement, comme la choſe ſe paſſa ſans de grandes douleurs, ſans aucuns cris, ſans apparence de foibleſſe, ſans le moindre danger, ſans répandre tout au plus que deux palettes de ſang, avec douceur, avec facilité, & avec promptitude.

Vous vîtes de plus de quel ſecours eſt cette opération. Vous vîtes la groſſeur énorme de la maſſe qui fut ôtée. Vous l'examinâtes comme les Chi-

rurgiens qui étoient préſens. Vous en vites la dureté, ſemblable à celle de la corne, & preſqu'auſſi grande par dedans que par dehors. Vous fûtes convaincu comme les autres, que tous les diſſolvans de la Médecine ne peuvent rien contre un Corps auſſi compacte que celui-là; & qu'en cet état l'extirpation eſt non ſeulement le plus ſeur, le plus prompt, le plus commode, mais encore l'unique remede qu'on puiſſe jamais apporter avec ſuccez. Mais ce n'eſt pas tout, MONSIEUR: ſuivons, s'il vous plaît, la cure juſques au bout, afin d'éclaircir entierement une matiere ſi importante.

J'ai avancé, comme une choſe certaine, que lors qu'on emporte avec le cancer tout le fer-

ment qui s'y eſt formé, le mal eſt entierement gueri;&que lors qu'on laiſſe quelque petite partie qui en eſt imbuë, on eſt toûjours trompé aux belles apparences du ſuccez, & il faut neceſſairement que le mal revienne. Cette verité ſe trouve confirmée, comme les autres, par l'experience de la cure que je vous décris. Car encore que le cancer fût parfaitement extirpé dans ſon entier, de l'aveu de tous les habiles Chirurgiens qui étoient préſens, & qu'on n'eut rien laiſſé de cancereux, ni au fond, ni alentour, comme ils le tâterent eux-mêmes exactement avec leurs doigts, ainſi que vous le vîtes; cependant il s'eſt trouvé que le levain contenu dans la tumeur avoit commencé de corrompre la ſurface de

la peau ſur le devant de la mamelle, de la largeur de l'ongle du petit doigt, juſtement en ce petit endroit peu ſenſible, que vous vîtes un peu livide ſur la tumeur extirpée.

M'étant apperçû de cela en mettant le premier appareil, je fus d'avis que dans quelques jours cette peau fût coupée, pour épargner à la malade la douleur qu'elle auroit encore ſoufferte en la coupant ſur le champ. La nature ſembla prevenir mon deſſein en cette occaſion; car le quatriéme jour cette petite portion de peau tomba d'elle-même, comme un morceau gangrené.

Cela fut cauſe que nous ne fimes plus d'attention ſur cet endroit, voyant d'ailleurs que tout alloit parfaitement bien;

la

la plaïe étant fort belle, & se remplissant de jour en jour d'une chair tres-vive, sans qu'il y ait jamais eu ni inflammation, ni fiévre.

La guérison se continua de la sorte : Mais à peine fut-elle achevée, qu'il parût une petite dureté précisement au même lieu où cette portion de peau s'étoit separée. J'examinai cette dureté ; & la trouvant accompagnée d'inflammation & d'élancemens cruels dont la malade se plaignoit, j'y fis promptement appliquer un caustique, & la consumai entiérement. C'étoit un reste du levain canceteux, qui n'eût pas manqué sans doute de faire revenir le cancer à cette partie comme auparavant.

Depuis ce tems-là, la mala-

de eſt entierement remiſe. Les douleurs ont tout-à-fait ceſſé, la cicatrice eſt tres-parfaite, & en un mot, elle joüit d'une ſanté pareille à celle qu'elle avoit avant ſon cancer.

Je demande là-deſſus, Monsieur, comment il ſeroit poſſible que ce mal ſe guerit de la ſorte, s'il étoit vrai qu'il fût engendré par la corruption de la maſſe du ſang. Vous ſçavez que l'artere thorachique arroſe ſans ceſſe la mamelle. Un petit rameau de cette artere paſſoit au travers de la tumeur que vous avez vû extirper. Comment donc ce nouveau mal, ſurvenu aprés l'extirpation, auroit-il diſparu ſi facilement & ſi promptement, ſi le ſang de cette artere eût été la cauſe qui le produiſoit? Eſt-ce que le ſang

ne coule plus? Eſt-ce qu'il a été dépuré par le cauſtique qui a conſumé la dureté? Vous voyez qu'il ſeroit ridicule d'avancer de pareilles propoſitions ; & qu'il vaut mieux avoüer que le cancer n'a d'autre cauſe que celle que nous avons établie. D'où il s'enſuit qu'il n'a auſſi d'autres remedes que ceux que nous avons donnez.

Sur quoi il ne me reſte, MONSIEUR, qu'à vous dire la difference qu'il y a de l'amputation & de l'extirpation : qui eſt que l'amputation emporte toute la partie où eſt contenuë la glande cancéreuſe, comme ici par exemple, toute la mamelle ; & que l'extirpation ôte ſeulement cette glande, ſans emporter la partie.

L'amputation eſt neceſſaire

quand le levaîn s'eſt répandu dans toute la partie, & qu'il eſt dangereux de laiſſer quelques endroits qui en ſoient imbus & pénétrez; & l'extirpation ſuffit lors que le ferment eſt encore entiérement renfermé dans la tumeur, ou qu'il n'a fait encore qu'effleurer la peau pout en ſortir, comme il avoit fait ici. L'une & l'autre de ces deux operations eſt facile. Vous avez vû l'extirpation; & je puis vous aſſurer que l'amputation eſt encore plus prompte: car elle eſt & faite & panſée ſi promptement, qu'on n'a pas eu le tems de compter juſqu'à cinquante: mais comme la plaïe eſt alors beaucoup plus grande, & d'ailleurs que le mal eſt fort étendu, & le danger tres-preſſant, lors qu'on en vient là; il

vaut mieux ſans comparaiſon, que les malades ſe déterminent à l'extirpation, plutôt que d'attendre qu'il faille amputer la partie entiere.

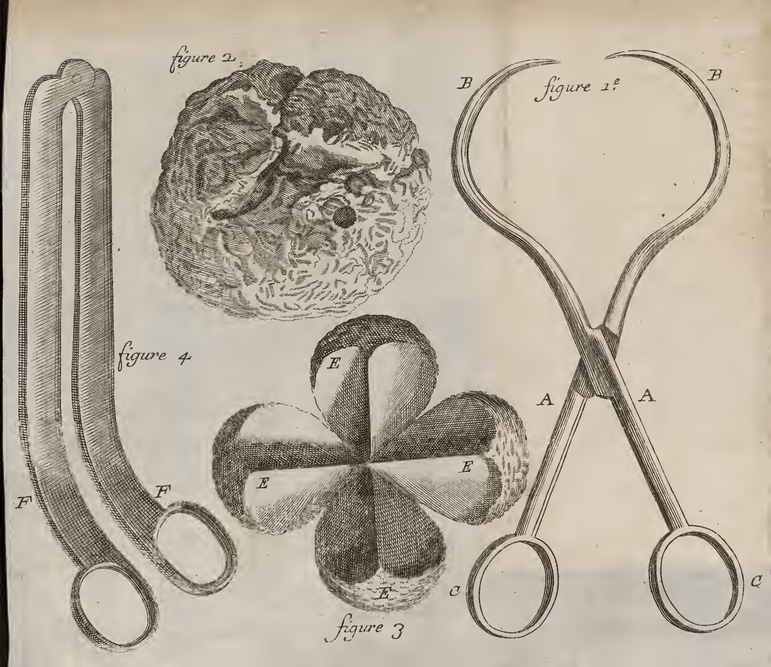
Il ſeroit à ſouhaiter qu'ils euſſent tous vû comme vous cette extirpation, pour délivrer leurs eſprits de la terreur panique qu'ils pourroient avoir conçûë d'une operation, qui eſt ſans contredit des plus ſimples & des plus aiſées de la Chirurgie, comme elle eſt en même tems des plus belles & des plus importantes qu'il y aït pour la conſervation de nos jours. Car, MONSIEUR, le mal qu'elle ôte eſt un mal qui n'épargne ni grands ni petits, & perſonne ne ſe peut dire exempt d'être attaqué d'un cancer en ſa vie. Les Princes y ſont ſujets com-

me le peuple; & c'eſt une choſe déplorable que tant de perſonnes ayent pery pour en avoir été atteintes, lors qu'il y avoit un remede ſi prompt & ſi facile à y apporter.

Voilà, MONSIEUR, tout ce que je crois devoir dire ſur le ſujet que vous m'avez donné occaſion de traiter. J'ajoûterai ſeulement qu'ayant remarqué que l'inſtrument nouveau, que quelques-uns me font déja l'honneur d'appeller *Tenette Helvétienne*, parce que je l'ai inventé pour tenir le cancer & en être le maître dans l'operation, eut aſſez l'approbation de tout le monde, & ſur tout la vôtre en particulier; j'ai cru qu'il étoit à propos de vous en envoyer icy la figure & la deſcription, pour en faire part au

public, avec la figure du cancer même dont il ſervit à faire l'extirpation : à quoi je joins la maniere dont il faut s'y prendre pour bien faire cette opération ; afin qu'il ne manque rien à cet écrit pour donner à ceux qui n'ont pas été preſens à ce qui s'eſt paſſé, la connoiſſance parfaite d'une choſe que le public a tant d'interêt de ſçavoir. Je ſuis, MONSIEUR, vôtre, &c.




figure 2.
figure 1.e
B
B
figure 4
E
A
A
E
E
F
F
E
C
C
figure 3





LA figure 1. repreſente la *Tenette Helvetienne* dont on s'eſt ſervi, qui eſt ici dans ſes dimenſions naturelles. C'eſt un Inſtrument de fer, dont les ſeules pointes ſont trempées.

A A. ſont les deux branches de la Tenette : toutes deux d'égale longueur.

B B. ſont deux croiſſans pointus qui font les extrêmitez des deux branches; de telle maniere que quand la Tenette eſt fermée, les deux pointes de ces croiſſans paſſent l'une ſur l'autre pour tenir avec plus de force. Ces croiſſans ſont plats dans toute leur étenduë, mais non tranchans, & vont en dimi-

nuant jusques à la pointe.

C C. sont les deux autres extrêmitez de la Tenette, par où on la prend comme une paire de ciseaux.

La longueur de cet Instrument : la largeur de l'ouverture que laissent entr'eux les deux croissans : & la quantité dont une pointe passe sur l'autre, doivent être proportionnées à la grosseur du cancer qu'on veut extirper.

La figure 2. represente le cancer qu'on a extirpé, dans sa grosseur au naturel.

D. est le petit endroit marqué d'une tâche livide, dont il a été parlé dans la Lettre.

La figure 3. represente le cancer coupé pour être vû & manié en dedans.

E.EE.E. sont les quatre quar-

tiers de ce cancer, dont la dureté, tant par dedans que par dehors, étoit approchante de celle de la corne, ou pour le moins de celle d'une coine de lard fort dure.

F.F. La figure 4. reprefente une autre grande Tenette, qui fert principalement à l'amputation; les deux extrêmitez par où on la prend comme une paire de cifeaux, font un peu coudées : on s'en fert pour embraffer plus facilement la tumeur, & l'on fait paffer le rafoir par deffous.



MANIERE DE FAIRE l'Operation.

C'EST la chofe du monde la plus aifée. La perfonne malade ayant été préparée à l'ordinaire, c'eft-à-dire, faignée & purgée, le jour pris pour l'operation, le Chirugien doit marquer avec de l'encre fur la partie malade la circonference du cancer qu'il veut extirper, & enfuite marquer dans cette circonference deux lignes en croix pour faire l'incifion cruciale.

Cette incifion doit fe faire avec un rafoir, obfervant feulement de ne couper que les tégumens, fans entrer dans le corps glanduleux.

L'incifion faite, on fepare de

ce corps glanduleux les quatre lambeaux avec le ſcalpel, commençant par les deux lambeaux inferieurs, pour éviter l'inconvenient qui arrive quand on commence par les ſuperieurs (comme font pluſieurs Chirurgiens, faute de réflexion) qui eſt que le ſang qui découle de ceux d'en haut, ôte la liberté de bien voir ce qu'on fait en levant ceux d'en bas.

Les quatre lambeaux étant levez, & la glande cancereuſe étant entierement à découvert, on embraſſe cette glande avec la Tenette Helvétienne dont les pointes entrent dedans, & le Chirurgien la tenant tout-à-fait fermée, tourne comme il lui plaît le corps cancereux, pour faire aller le ſcalpel de tous les côtez, & ſeparer ce corps, des

parties ſaines : & cette facilité que cet inſtrument donne au Chirurgien de faire faire ſans peine tous les mouvemens qu'il veut à ce corps qu'il tient ainſi embraſſé, rend l'operation d'une promptitude extrême.

Aprés que le cancer eſt extirpé de cette maniere, il ne reſte qu'à panſer la plaïe, dont le premier appareil ne doit être que de la charpie ſeche, & le reſte du tems il faut la traiter comme une ſimple plaïe juſqu'à parfaite gueriſon. Il y a ſeulement une choſe tres-particuliere à obſerver, qui eſt d'y appliquer dés le premier appareil une ſerviette pliée en quatre, trempée dans de la biere médiocrement chaude où on aura fait fondre du beurre frais. On évite par ce moyen d'une

maniere merveilleuſe les inflammations qui ſurviennnent d'ordinaire aux operations, & qui attirent aprés elles une infinité d'accidens.

On obſerve les mêmes précautions dans l'amputation, quand elle eſt neceſſaire.

Addition concernant le Cancer.

POUR ne rien laiſſer à deſirer ſur le ſujet du Cancer, je prends l'occaſion de cette nouvelle édition de ma Lettre où je prétens dire de quelle maniere ſe fait l'amputation du cancer, n'ayant décrit dans cette même Lettre que la maniere d'en faire l'extirpation.

Ces deux operations ſe font

differemment & ſelon les differens égards pour leſquels on eſt obligé de les faire. L'extirpation ſe fait lorſque la tumeur du cancer n'eſt point adherante à la peau, & lorſque cette tumeur eſt adherante on fait l'amputation. Dans l'une & dans l'autre de ces operations, l'on doit toûjours ſe ſervir de mes Tenettes.

S'il y a donc adherance du cancer avec la peau, & que le ſein ſoit devenu carcinomateux ou tout entier ou en partie, alors pour en faire l'amputation on ſe ſert de la grande Tenette marquée F F. avec laquelle on embraſſe toute la tumeur, ſoit grande, ſoit petite, ſoit qu'elle occupe tout le ſein ou qu'elle n'en occupe qu'une partie. Aprés cela, on tire avec

les doigts, autant qu'il est pos-
sible, entre le corps & la Te-
nette toute la peau qui est sai-
ne & qui n'a pas besoin d'être
ôtée : ce qui sert extrêmement
pour avancer la guerison, à cau-
se que par ce moyen la cica-
trice en doit être beaucoup plus
petite.

Ensuite on coupe toute la
tumeur entre le corps & la Te-
nette avec un instrument en for-
me de rasoir qu'il faut toûjours
faire glisser par derriere, le long
des branches de la Tenette :
& comme cela se fait avec
beaucoup de vîtesse, & pour
ainsi dire dans un clin d'œil,
les malades ne sentent point de
douleur : chose qui paroît in-
croyable ; mais si vraïe qu'ayant
interrogé là-dessus les person-
nes à qui on a fait cette ope-

ration, ils m'ont toûjours tous également aſſuré qu'il leur avoit ſeulement ſemblé dans cet inſtant, qu'on leur verſoit un ſeau d'eau dans le dos. La playe dans la ſuite n'eſt pas plus douleureuſe qu'une autre playe ordinaire.

S'il ſe trouve que la tumeur ne puiſſe être entierement embraſſée avec la Tenette, à cauſe de quelque attache au muſcle pectoral, alors pour les raiſons que j'ay marqué dans ma Lettre cy-devant, le ſuccez de l'operation n'eſt pas ſi certain; mais neanmoins ſi l'on jugeoit que cette operation fut encore faiſable & utile, il faudroit toûjours amputerce qu'on pourroit embraſſer avec la Tenette; aprés quoi le Chirurgien cherchant avec le doigt les duretez re-

ſtées, les couperoit avec des ciſeaux, dont les pointes doivent en ce cas là être un peu relevées; il ne faut pas oublier de remarquer que comme il eſt impoſſible d'amputer une tumeur conſiderable, ſans que cette amputation ſoit accompagnée d'hemorrhagie, parce qu'en coupant on ouvre des arteres & des veines, il eſt neceſſaire quand on fait cette operation, d'avoir là des ſtiptiques tous prêts à appliquer; les plus univerſels & les plus connus ſont les bols & les differentes préparations de vitriol dont chacun ſe ſert à ſon choix; mais le plus ſimple & le plus excellent que je connoiſſe, eſt celui qu'on appelle *Crepitus Lupi*, vulgairement dit veſce de loup, qui eſt une eſpece de

champignon qui arrête le ſang d'une maniere ſurprenante, & qui par deſſus cela ne fait nulle douleur ni eſcarre comme ſont les vitriols : ce qui à mon avis doit le rendre préferable à tous les autres ſtiptiques. Quand on veut s'en ſervir, on choiſit celui qui eſt le plus poudreux & le plus gros ; on le coupe par tranches & on l'applique ſur les arteres & les veines ouvertes. Dans la ſuite, lorſque le Chirurgien croit ſuffiſamment les vaiſſeaux repris & cicatriſez & qu'on juge à propos de l'ôter, il n'y a qu'à le baſſiner avec un peu d'eau tiede pour le détacher : parce qu'il fait une eſpece de colle avec le ſang qui s'attache fortement aux parties ; aprés cela le Chirurgien doit panſer la playe avec les reme-

des indiquez. L'onguent suivant est un des meilleurs, méme dans le dernier cas dont nous avons parlé, où l'on n'auroit pas pû emporter tout le mal.

PRENEZ,

Huiles de Lin, de Petrole,	de chacun 3. onces.
d'Ambre jaune, d'Aspic	de chacun 2. onces.
De Camomille, & d'Olive de Terebenthine,	de chacun une once.
Esprit de vin,	deux onces.
Cire jaune,	six onces.
Poix Resine,	quatre onces.

Faites fondre la cire & la Poix resine ensemble, ensuite ajoûtez-y les huiles mêlées ensemble avec l'esprit de vin: mettez le tout sur un petit feu

remuant toûjours la compoſition avec une ſpatule de bois, juſqu'à ce qu'elle ſoit reduite en forme d'onguent.

Cet onguent eſt excellent contre toute ſorte de playes, & ſon uſage eſt merveilleux dans les cancers ouverts, principalement lorſque (pour les raiſons marquées dans ma lettre) on ne ſçauroit les amputer.

J'obſerverai icy en paſſant pour l'utilité des Lecteurs, qu'il ſert encore à reſoudre les tumeurs & les glandes, qu'il arreſte la Gangrene d'une maniere ſurprenante, & qu'il eſt auſſi tres-bon pour toute ſorte de fluxions, & pour appaiſer les douleurs des Rhumatiſmes & des Gouttes; on l'étend d'ordinaire ſur un morceau de peau plutoſt que ſur du linge.

Enfin pour confirmation des veritez que j'avance, il eſt bon de rapporter encore icy trois extirpations de cancers faites par Monſieur le Dran Chirurgien Ordinaire de feu Madame la Dauphine, Maiſtre à Paris, Prevoſt & Garde de ſa Communauté, parce que je n'ai marqué dans ma Lettre qu'une experience de l'extirpation, & qu'une ſeule experience ne ſuffit point pour autoriſer ce que j'ai dit touchant cette matiere.

La 1re de ces trois extirpations a été faite à Madamoiſelle de Courcelles, qui demeure chez Madame la Comteſſe de la Ferriere, derriere Saint Sulpice; pendant l'operation, elle ne témoigna pas ſeulement un moment d'impatience : l'on peut dire auſſi que cette operation

a été faite avec toute l'adreſſe & la promptitude imaginables: de ſorte qu'elle a eu un applaudiſſement general ; Monſeigneur l'Eveſque de Perpignan en a été témoin.

Monſieur le Dran en a encore fait deux autres à une nommée Poitié femme d'un Tailleur à qui il a extirpé deux cancers, l'un tres-grand & l'autre plus petit, qui tous deux étoient dans le même côté du ſein. Ces trois extirpations ont parfaitement bien réüſſi, les perſonnes gueries ſont vivantes, on peut facilement s'en informer.

J'en ay vû faire un nombre infini de ſemblables en Hollande ſous la conduite de mon pere, & je n'en ay jamais vû arriver le moindre accident.

FIN.


34